



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

**de la Commission permanente
de l'économie et du travail**

Le vendredi 27 octobre 2006 — Vol. 39 N° 20

**Interpellation: La stratégie de développement économique
du gouvernement du Québec**

**Président de l'Assemblée nationale:
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats des commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 \$
Commission des affaires sociales	75,00 \$
Commission de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation	25,00 \$
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 \$
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 \$
Commission de la culture	25,00 \$
Commission de l'économie et du travail	100,00 \$
Commission de l'éducation	75,00 \$
Commission des finances publiques	75,00 \$
Commission des institutions	100,00 \$
Commission des transports et de l'environnement	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: (418) 643-2754
Télécopieur: (418) 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des
commissions parlementaires sur Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'économie et du travail

Le vendredi 27 octobre 2006 — Vol. 39 N° 20

Table des matières

Exposé du sujet	
Mme Danielle Doyer	1
Réponse du ministre	
M. Raymond Bachand	2
Argumentation	4
Mme Danielle Doyer	4
M. Raymond Bachand	5
M. André Gabias	6
M. Marjolain Dufour	7
M. Raymond Bachand	8
M. Sam Hamad	8
Mme Danielle Doyer	9
M. Raymond Bachand	10
M. André Gabias	11
M. Marjolain Dufour	12
M. Raymond Bachand	13
M. Sam Hamad	14
Conclusions	15
M. Raymond Bachand	15
Mme Danielle Doyer	16

Mme France Hamel, présidente suppléante

Le vendredi 27 octobre 2006 — Vol. 39 N° 20

Interpellation: La stratégie de développement économique du gouvernement du Québec*(Dix heures treize minutes)*

La Présidente (Mme Hamel): Alors, à l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'économie et du travail ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer leurs téléphones cellulaires.

Le mandat de la commission est de procéder à l'interpellation adressée à M. le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation par M. le député de Rousseau, sur le sujet suivant: La stratégie de développement économique du gouvernement du Québec.

Je voudrais, à ce moment-ci, avertir les participants que Mme la députée de Matapédia remplacera l'interpellant, le député de Rousseau.

Alors, Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements, ce matin?

La Secrétaire: Oui, Mme la Présidente. M. Hamad (Louis-Hébert) remplace M. Blackburn (Roberval); M. Gabias (Trois-Rivières) remplace M. Mercier (Charlesbourg); et M. Legault (Rousseau) remplace M. Jutras (Drummond).

La Présidente (Mme Hamel): Merci. Alors, à ce moment-ci, je me permet de rappeler brièvement le déroulement d'une séance d'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellant, soit Mme la députée de Matapédia, aura un temps de parole de 10 minutes, suivie de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord, un député de l'opposition, ensuite M. le ministre, puis un député du groupe ministériel, et ainsi de suite. 20 minutes avant midi, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à Mme la députée de Matapédia. Enfin, le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser midi.

Alors, Mme la députée de Matapédia, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet**Mme Danielle Doyer**

Mme Doyer: Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, aujourd'hui, je souhaite le bonjour à tout le monde puis j'aimerais qu'on ait une discussion parce que la situation du Québec commande que nous nous questionnions, je dirais, ensemble. Et mon collègue député de Rousseau voulait, ce matin, interpellier le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation sur le sujet qui suit, c'est-à-dire: la stratégie de développement économique du gouvernement du Québec, quelle est-elle et où est-ce qu'elle nous amène alors même que nous constatons la perte de nombreux emplois au Québec.

Alors, je vais commencer par la situation de la forêt, qui illustre bien justement les lacunes de la stratégie de

développement économique du gouvernement du Québec, actuellement. Parce qu'il n'y a pas seulement que la forêt qui est touchée par le secteur forestier, qui est touchée par une crise majeure, il y a aussi le secteur manufacturier. Alors, je vais illustrer, avec le secteur forêt, qu'est-ce qui se passe au Québec. Bon.

Alors, j'aimerais commencer par un historique. Ça fait 12 ans que je suis députée, ça fait quatre ans maintenant, presque quatre ans que ce gouvernement-là est aux commandes du gouvernement au Québec, et, après le dépôt d'un quatrième plan d'aide, nous constatons... J'ai ici deux feuilles 8½ X 14 avec la liste des nombreuses usines fermées de façon permanente, au Québec, au niveau forestier, et de façon temporaire. Nous avons actuellement 10 000 pertes d'emploi dans le secteur forestier, et beaucoup d'usines sont menacées de fermeture. Et, Mme la Présidente, depuis que j'ai eu la responsabilité du secteur forestier, nous avons sonné de multiples sonnettes d'alarme, et ça n'a pas été entendu. Et nous revoilà encore à discuter, ce matin, vendredi 27 octobre, sur quelle est la stratégie économique du gouvernement libéral, vers quoi nous amène-t-il.

Alors, pour moi, depuis 18 mois, oui, ces signaux étaient là pour nous annoncer la crise, mais le gouvernement libéral a préféré jouer à l'autruche et ne rien voir venir. Personne, au sein de ce gouvernement, n'a eu assez de maturité et de sens de l'Etat pour voir venir la crise. Parce que gouverner, Mme la Présidente, c'est prévoir. Et nous avons prévu, dès le budget, lorsqu'en 2001 il y a eu les événements qu'on connaît, de terrorisme aux États-Unis, le gouvernement péquiste de ce temps-là, M. Landry, qui était premier ministre à ce moment-là, et Mme Marois avaient vu venir les problèmes et avaient dit, et c'était exceptionnel, qu'il nous fallait un budget particulièrement pour les régions ressources parce que sept régions parmi les régions du Québec étaient plus vulnérables et se développaient à un rythme moindre que les autres régions du Québec. Et on avait pris un train de mesures, en novembre 2001, pour voir venir justement, pour parer à ces coups difficiles qui s'en venaient, ces coups durs difficiles qui s'en venaient.

Alors, nous, ce matin, on est ici avec le quatrième plan d'aide qui a été annoncé vendredi passé, il y a une semaine de ça. Et, si gouverner, c'est prévoir, il faut aussi se souvenir. Et se souvenir, c'est savoir que, l'année passée, à la même époque, la veille de la rentrée parlementaire, nous avons eu aussi une opération de relations publiques qui venait nous donner un plan d'aide supposément pour ramener les choses. Alors, trois plans d'aide ont été annoncés en grande pompe, et le gouvernement a préféré tabler sur son image et l'addition de colonnes de chiffres plutôt que sur un plan d'aide concret pour les travailleurs. C'est ça, la situation.

Et la preuve qu'il n'y avait rien de concret, elle est là. En réponse à une demande d'accès, Investissement Québec me répond, et je cite... Et ça, je dépose la lettre, je vous dépose la lettre. Et, pour moi, c'est scandaleux. Je vais le dire comme je le pense, je trouve ça d'une

irresponsabilité incroyable. Et, Mme la Présidente, après avoir lu la lettre, je vous la dépose. Parce que nous avons demandé, avec la loi d'accès à l'information, on a posé la question à Investissement Québec. Et la question, c'était: Quels ont été, à partir du 425 millions mis ce printemps avec tambours et trompettes dans le budget... Bon.

● (10 h 20) ●

La lettre était adressée à M. Jean-François De Rico, conseiller politique, cabinet du... Ah non, c'est nous, ça. C'est nous. Elle était adressée à Jean-François De Rico, qui est notre conseiller politique au cabinet du whip, en provenance d'Investissement Québec. Bon. Il nous répond, c'est M. Pierre B. Lafrenière, avocat, vice-président principal aux affaires corporatives et secrétaire général à Investissement Québec, il dit: «Nous faisons référence à votre demande introduite en vertu de la Loi d'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Vous nous demandiez — Mme la Présidente, écoutez bien ça — la liste des entreprises forestières ou nombre d'entreprises ainsi que les montants y étant rattachés. Nous vous confirmons qu'aucune aide financière n'a été accordée à même l'enveloppe dédiée au financement des projets d'investissement et de modernisation dans la première transformation du bois, suite à l'adoption du décret 650-2006 du 28 juin 2006. Je me dois de vous aviser que l'article 135 de la loi vous permet de demander...» Voyez-vous? Et je la dépose.

Et ça, pour moi, c'est l'illustration parfaite que, lorsque je disais, Mme la Présidente, que les mesures qui sont prises pour ramener la situation économique du Québec, qu'elles étaient insuffisantes, qu'elles étaient inadéquates... Je veux les illustrer. Et, à un moment donné, quand on nous dit que ça va bien, l'économie du Québec, et qu'il n'y a pas de problème, puis que des pans se développent, puis que, si on perd des usines là, ce n'est pas grave, il y en a d'autres qui ouvrent là...

Le Québec et l'Ontario dans le peloton de queue — Croissance économique 2007, le Journal de Montréal, 24 octobre 2006. Ce n'est pas moi qui le dit, là, c'est un article de Michel Van de Walle, qui est daté de cette semaine. L'économie est moins forte que prévu, c'est ça, la situation. Et cet article-là de vendredi passé, au même moment où le ministre et d'autres ministres nous faisaient encore des sparages avec un quatrième plan d'aide... J'espère que celui-là va être efficace, je l'espère pour les travailleurs et l'industrie.

Monsieur, ici, le président de la Banque du Canada, M. David Dodge, qu'est-ce qu'il dit? Il dit: «L'ajustement auquel sont contraintes les entreprises pour faire face à une monnaie plus forte, à la nouvelle concurrence asiatique et à la flambée des prix de l'énergie et des matériaux de base ralentit leurs gains de productivité.» Alors, pour moi, c'est un scandale, je le redis. Et ces mesures-là, si elles avaient été efficaces, je ne vous déposerais pas cette lettre-là, je vous dirais qu'il y a des entreprises qui ont pu en bénéficier. Et ici, juste dans ma région, pour illustrer cette situation: *Irving ferme sa dernière usine au Québec*. Et, Mme la Présidente, je demande au ministre d'écouter — parce que je le sais qu'il le fait avec grande attention — j'ai un article concernant la fermeture de Pohénégamook, imaginez-vous donc. C'est en début d'année. Et c'était écrit: «Les autorités municipales de Pohénégamook gardent un mince espoir d'éviter la fermeture définitive qui a été annoncée par Irving.» Et c'est écrit: «Elles misent sur le

projet de modernisation que le groupe J.D. Irving a présenté au gouvernement du Québec en février dernier», février dernier, et l'argent a été annoncé dans le budget au printemps dernier. Et ce qu'ils disent: «La ville de Pohénégamook a appris, lors d'une rencontre avec la direction du groupe J.D. Irving, l'existence de ce projet de modernisation de la scierie. Il s'agit d'un projet qui n'a pas abouti mais qui pourrait être réactivé.» Illustration concrète d'éléments qui auraient dû être pris en compte.

Et comment ça se fait qu'ils n'ont pas été capables d'aller bénéficier des trois... Il y en avait deux d'annoncées déjà, des mesurette, des mesurette d'atténuation: un plan d'aide, un budget, puis là, un quatrième plan d'aide. Et, imaginez, mon collègue de Roberval, qui n'a pas cessé, depuis quatre ans que je m'occupe du dossier forestier, et le ministre des Ressources naturelles aussi, de me traiter d'alarmiste, de dire que ce que je disais, là, que l'argent, l'industrie ne serait pas capable d'aller le chercher. Les entreprises, quand elles sont sur le soluté puis le respirateur artificiel, elles ne sont pas bien, bien en état de bâtir un solarium puis de se faire creuser une piscine dans la cour, elles ont besoin de mesures concrètes. Imaginez-vous donc: *Blackburn juge les mesures excellentes*.

Alors, qu'est-ce qui s'est passé? La stratégie économique du gouvernement du Québec, on n'en a pas eu une réelle, une adaptée aux problématiques. Et, moi, je vais vous dire, Mme la Présidente, ce gouvernement, il a été paralysé par la peur. Et d'être responsable, c'est d'être capable d'avoir des études d'impact pour analyser les conséquences de ce qu'on fait comme gouvernement, c'est faire les bons constats, les bons diagnostics, c'est prendre des actions de court terme, de moyen terme et de long terme. Et, moi, je vous dis, Mme la Présidente, ce gouvernement a accentué la crise par des mesures inadéquates.

Et nous avions pris un train de mesures, dans le budget régions ressources, pour diversifier nos économies, nous avions adopté une politique de la ruralité, nous avions mis de l'argent pour diversifier les économies des régions. Et, quand le gouvernement libéral a pris le pouvoir en 2003, les premiers gestes qu'ils ont faits, c'est abolir le ministère des Régions, c'est sabrer dans les budgets des CLD, des centres locaux d'emploi, des centres locaux de développement, jouer dans les structures, hein? Au lieu d'avoir les CRCDD, on avait des conférences régionales des élus. Alors, pour moi, on aurait pu prendre des mesures. Et je termine ici, parce que je vais continuer mes interventions tantôt, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, Mme la députée. M. le ministre, la parole est à vous pour 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Mme la Présidente, c'est dommage qu'on commence un débat si sérieux avec une députée de Matapédia aveuglée par la partisanerie et qui lance toutes sortes de mots, alors que même Bernard Landry, l'ancien premier ministre, disait: «Les lignes d'attaque générales sont les bonnes, avec les bonnes priorités», qu'Henri Massé, président de la FTQ, nous dit que «les mesures annoncées pour venir en aide aux

travailleurs touchés atteignent les bonnes cibles, ça vaut la peine de saluer le plan haut et fort». Et on pourrait comme ça aligner les citations sur ce plan.

Mme la Présidente, je voudrais d'abord, d'entrée de jeu, vous dire que ça me fait plaisir d'être ici. Mais je suis triste aussi d'être ici, ce matin, parce qu'il se passe, au Québec, aujourd'hui, au cours des deux derniers jours, un événement historique dans notre histoire, le forum des premières nations, ce sommet des peuples autochtones dans lequel l'ensemble de la société civile et des gouvernements ont été conviés, dans lequel j'étais mercredi soir à l'ouverture, dans lequel j'étais hier et dans lequel je devais être ce matin parce qu'il traite de thématiques économiques. Et, malgré notre demande à l'opposition de reporter cette interpellation et de me rendre disponible, d'annuler mes autres rendez-vous de la semaine prochaine, l'opposition a refusé cette demande, a refusé de nous permettre, au ministre du Développement économique, de participer, aujourd'hui, au Forum des premières nations. Je trouve que ça manque de courtoisie envers les peuples autochtones. Je trouve que ça marque très bien le sens des priorités de l'opposition.

Maintenant, mon devoir, comme ministre et comme député, bien sûr est de répondre aux ordres de l'Assemblée nationale. Donc, ça me fait plaisir par ailleurs d'être ici et de parler d'économie. Mais, comme manque de courtoisie, ça commence à être la thématique depuis qu'il y a un nouveau chef de l'opposition, j'en suis très désolé, au niveau des événements qui devraient nous élever par dessus la partisannerie, comme d'ailleurs la crise forestière devrait le faire aussi.

J'aimerais souligner la présence avec moi, aujourd'hui, du député de Trois-Rivières, M. Gabias, du député de Louis-Hébert, M. Hamad, qui sont ici et qui interviendront au cours de cette interpellation, parce que nous faisons une grande équipe.

Alors, nous sommes interpellés sur les efforts significatifs et constants... Nous sommes interpellés sur le développement économique. Et je dois vous dire que ce gouvernement fait des efforts significatifs, constants, au cours des trois dernières années. Le développement économique, c'est au coeur de nos préoccupations. Et traçons donc un bilan de l'économie, au fond. Parce que l'économie québécoise, elle s'adapte, et elle s'adapte bien, Mme la Présidente.

Vous savez, on vit dans un monde économique de grandes turbulences, il y a beaucoup de changements, avec la mondialisation, et ça prend des capitaines à la barre qui ont les nerfs solides. De toute évidence, les gens de l'opposition n'ont pas les nerfs solides, ils ont le mal de coeur, ils voient le creux des vagues, mais ils ne voient pas nécessairement l'océan et comme quoi on garde le cap sur le développement économique du Québec. Parce que l'économie du Québec, dans cette turbulence mondiale, se porte relativement bien. Elle doit composer avec une conjoncture très exigeante. On peut parler du prix du pétrole, on peut parler de la hausse des taux, la force du dollar canadien, la vive concurrence asiatique, la concurrence aussi qui vient d'Amérique du Sud. On peut parler aussi du ralentissement de l'économie américaine qui se produit au cours des derniers mois, particulièrement dans l'habitation, et d'ailleurs qui touche la forêt.

Et, dans ça, qu'est-ce que fait l'économie du Québec? Bien, si on regarde nos statistiques globales — et

après ça on rentrera dans chacun des secteurs — le produit intérieur brut du Québec réel par industrie a augmenté de 2 %, il va augmenter de 2 % cette année, Mme la Présidente. Le marché du travail du Québec est robuste. Le Québec a créé, au cours des premiers mois de cette année, 50 000 emplois, dont une grande majorité sont à temps plein. C'est le plus bas taux de chômage depuis 30 ans. Nous sommes à 8 % de chômage — l'opposition avait laissé un Québec avec un chômage à 9,3 % — et avec un taux d'emploi qui est supérieure à 60 %.

Et, si on les prend secteur par secteur, la construction et la consommation sont des points forts de notre performance économique parce que, malgré un certain repli des mises en chantier, il y a près de 45 000 nouveaux logements qui vont être construits en 2006 et les consommateurs du Québec contribuent à la croissance avec des ventes au détail qui progressent, cette année, de près de 5 %. Et pourquoi contribuent-ils à la croissance? Un des facteurs sûrement, c'est qu'ils ont aujourd'hui plus d'argent dans leurs poches qu'ils en avaient il y a trois ans parce qu'à cause de l'ensemble des politiques gouvernementales du Québec la famille moyenne du Québec, aujourd'hui, a des milliers de dollars de plus dans ses poches avec la baisse des impôts et les crédits qu'on a donnés pour les familles et les travailleurs.

• (10 h 30) •

Plusieurs soulignent les difficultés du secteur manufacturier, qui perd des emplois et qui est affecté par la valeur du dollar canadien. Mais par ailleurs, dans le secteur manufacturier, il y a aussi plusieurs secteurs qui, malgré les pressions très fortes, connaissent des croissances. On peut parler... Et globalement nos livraisons manufacturières ont augmenté de 3,7 % depuis le début de cette année. C'est négatif en Ontario, ce chiffre-là.

Parmi les meilleures performances, il y a la transformation des métaux, les produits du pétrole, les appareils et les composantes électriques. Et non seulement nos livraisons, mais nos exportations sont en croissance, pour la troisième année consécutive, avec une valeur en croissance de 3 % au cours des huit premiers mois de 2006. Et il y a des produits là-dedans, des produits minéraux, entre autres le cuivre, le fer, l'aluminium, mais aussi les turboréacteurs, les produits du pétrole.

L'investissement des entreprises. Donc, notre économie grandit, nos livraisons manufacturières malgré tout sont en croissance et l'investissement des entreprises aussi s'est accru de près de 2 %, au cours du premier semestre, dont 8 % en machines et matériel. Nos entreprises se sont remises à investir pour augmenter leur productivité. Au niveau de l'investissement, Mme la Présidente, 180 projets de plus de 5 millions de dollars. Au fond, dans des statistiques, même si tous les petits projets des PME sont très importants pour notre économie, mais on capte souvent les projets de plus de 5 millions de dollars. 180 projets ont été annoncés au cours des neuf premiers mois de 2006, pour une valeur de plus de 6 milliards de dollars, et dans l'ensemble des régions du Québec.

Ce gouvernement, Mme la Présidente, a une vision claire du développement économique. Cette vision a été exposée dans la stratégie L'Avantage québécois. Le moteur du développement économique, c'est le secteur privé qui le fera mais avec un gouvernement qui l'accompagnera, qui sera facilitateur. Et les interventions publiques

seront ciblées sur un meilleur partage de risques. Ce n'est pas un gouvernement subventionnaire, ce n'est pas un gouvernement gaspilleur, c'est un gouvernement rigoureux mais qui parfois intervient pour partager les risques.

Notre rôle est de créer un environnement propice au développement des affaires, stimuler l'investissement, appuyer la recherche et l'innovation, aider au développement des exportations, aider au développement régional et appuyer les secteurs clés de notre économie.

Le dernier discours du budget a accordé 1,4 milliard au développement économique pour les quatre prochaines années, ce qui fait 2,6 milliards en 2006-2007. Nous sommes compétitifs, et il s'agit d'un investissement majeur. Afin d'accroître l'investissement privé, la taxe sur le capital a été abaissée, le taux d'imposition sur le revenu des PME a été réduit, et ce sont des cibles croissantes ou des impôts décroissants pour les cours des premières années. On a instauré un crédit de taxe sur le capital pour les nouveaux investissements. On a mis en oeuvre un programme d'appui stratégique à l'investissement. Le fardeau fiscal des entreprises sera réduit graduellement de 450 millions de dollars par année.

Mais il faut aussi miser sur la recherche et l'innovation. Nous y injectons annuellement plus de 1,4 milliard sous la forme de crédits d'impôt. Au dernier budget, on a ajouté 75 millions de dollars sur les trois prochaines années afin de créer des nouveaux programmes qui permettront aux diplômés d'aller dans les entreprises, dans les PME particulièrement, et pour financer aussi les organismes clés comme Inno, comme la génomique, comme dans l'optique, comme dans les nanotechnologies.

Sur l'industrie forestière — et j'aurai l'occasion d'y revenir en détail, l'industrie forestière, au cours de cette interpellation, puisque ça concerne particulièrement la députée de Matapédia — dès le 20 octobre de l'an dernier, il y avait un plan d'intervention. Il y en a eu un dans le dernier budget et il y en a eu un vendredi prochain. Ce plan de soutien est utilisé dans toutes les mesures budgétaires, à plein, par l'ensemble des entreprises et des travailleurs. La crise s'est aggravée au cours de l'été dernier, on le répète, et elle n'est pas terminée, elle va durer quelques mois. On voyait encore dans les journaux, ce matin, un affaîsissement important du marché de l'habitation aux États-Unis. Bien sûr, ça nous affecte.

On va ressortir de là plus forts. Il y aura 20 millions de nouveaux ménages aux États-Unis, au cours des 15 ou 20 prochaines années. Il y aura de la construction. Mais pour l'instant les prix sont affaîsés. Qu'est-ce qu'on fait? Première priorité, ce sont les travailleurs: 55 millions de dollars pour aider les travailleurs à se former, à se trouver des nouveaux emplois, à passer à travers la crise. Et, pour les travailleurs âgés, une innovation québécoise, ce Programme de soutien aux travailleurs âgés pour aider nos travailleurs de 55 à 60 ans. Et ça, ça a été salué universellement par tous, sauf évidemment l'opposition officielle, Mme la Présidente.

On pourrait parler de l'industrie aéronautique, avec notre stratégie de développement de l'aéronautique, sur laquelle on a une enveloppe de 160 millions, et déjà on voit qu'il y a eu, dans ce secteur-là, plus de 3 000 nouveaux emplois, au cours des dernières années. Une industrie qui est un des fleurons.

On parlera du développement régional parce que, bien sûr, le développement de chacune des régions

du Québec nous tient à coeur, avec l'ensemble des actions que nous y avons faites, y compris la mise sur pied de fonds de capitaux de risque, les FIER, la capitalisation des FLI pour aider les petites entreprises à avoir les capitaux pour se développer.

Alors, ce gouvernement a une vision globale du développement économique, travaille secteur par secteur avec énergie, avec acharnement, avec détermination, dans un environnement qui, oui, est très turbulent, Mme la Présidente.

Argumentation

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. Alors, la parole est à vous, Mme la députée de Matapédia, pour cinq minutes.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, Mme la Présidente. Alors, parlant de manque de courtoisie, Mme la Présidente, je demande au ministre, par votre entremise... que la courtoisie va aussi envers les 10 000 travailleurs qui ont perdu de façon permanente ou définitive leur emploi. Le manque de courtoisie... Et le mot n'est pas assez fort. Moi, ce matin, je ne parle pas de manque de courtoisie, je parle de manque de responsabilité. Et, parlant de courtoisie, là, lorsque j'ai travaillé la loi n° 122, le ministre des Ressources naturelles n'a même pas eu la courtoisie d'inviter les communautés autochtones à venir nous donner des commentaires sur le projet de loi n° 122. Et savez-vous quelle est la note qui est donnée pour le développement économique au gouvernement libéral par les autochtones? 4,5 sur 10. Alors, ils aiment ça, les bulletins? Je leur en donne un, ce matin.

Et, moi, là, la courtoisie va envers les nombreux travailleurs, autant en usine qu'en forêt, dont à quelque part je me sens responsable comme porte-parole de l'opposition, avec tous mes collègues, qui sont beaucoup aussi des députés des régions touchées par la crise forestière. Et je crois que vous en êtes une de ces députés-là, Mme la Présidente. Et ça, c'est extrêmement important. Et la courtoisie, ça aurait été de s'asseoir. Et pourquoi pensez-vous qu'on a demandé un sommet ou un forum — appelez ça comme vous voudrez? C'est parce qu'on constatait que le gouvernement actuel n'est pas capable d'écouter les suggestions de ce que les gens ont à dire, que ce soit par rapport à la stratégie de développement économique global du Québec.

Et à quelque part, Mme la Présidente, je reconnais certaines compétences au ministre qui est devant moi et je lui reconnais aussi d'avoir, je l'espère, le coeur à la bonne place pour vouloir améliorer la situation de nos travailleurs, au Québec, et de nos entreprises. Et c'est 5 000 travailleurs qui, en usine et en forêt, ont besoin de mesures. Pourquoi... Et c'est ironique, on est rendus ici, ce matin, aïe, on a un quatrième plan d'intervention, et c'est de six mois, en six mois, en six mois. Les fonctionnaires du ministère des Ressources naturelles et les fonctionnaires du ministère du Développement économique, Innovation, Exportation ou les gens de la SGF doivent commencer à être un petit peu mal, là, puis à se dire: Coudon, on va-tu finir par aboutir dans quelque chose de concret qui va avoir de l'effet sur l'économie non seulement dans le secteur forestier, mais dans les autres secteurs?

Et ce n'est pas juste le Canada, le Québec qui sont attaqués de toutes parts par une multitude de problématiques qui sont, oui, j'en conviens, les mêmes. Mais, Mme la Présidente, dans la vie, quand on veut exercer des postes de pouvoir, il y a des choses sur lesquelles on peut agir et il y en a d'autres sur lesquelles on ne peut pas agir. Et, d'être responsable, c'est d'agir sur les choses sur lesquelles on peut agir. Pensons à ce sur lequel on peut agir. Le dollar canadien versus le dollar US, l'appréciation du dollar canadien, on ne pouvait pas beaucoup agir là-dessus, mais ce que les gens demandaient, particulièrement dans le secteur forestier, c'est d'agir sur le prix de la fibre, de faire en sorte de les soulager là parce qu'on ne peut pas les soulager ailleurs. Et comment ça se fait, Mme la Présidente, que d'autres provinces et ailleurs dans le monde, il y en a qui sont capables de faire ça, qu'en Ontario ou dans d'autres provinces on a agi pour abaisser le prix de la fibre? Comment ça se fait qu'au niveau de la crise du bois d'oeuvre...

Je vois le collègue député qui était là, qui était ministre anciennement et qui, à deux mois de l'élection de ce gouvernement-là, me faisait des sparages en Chambre, en commission parlementaire, je le questionnais sur les crédits, me disait: On a fait plus en deux mois que vous autres en deux ans par rapport à la crise du bois d'oeuvre. Je me suis fait dire ça, moi, porte-parole de la forêt.

● (10 h 40) ●

Et ce qui est une... je ne sais pas si je peux utiliser le mot «fumisterie», mais ce qui est... Et je cherche le mot. Par rapport, par exemple, aux 425 millions, ce qui est extrêmement questionnable, et des plus questionnable, c'est qu'ils ont utilisé, dans des opérations de relations publiques, un 425 millions, ils ont grafié des budgets, ils ont parlé de 925 millions d'aide, ils sont allés jusqu'à 1 milliard quelque 100, et, du 425 millions, zéro dépense, aucune somme n'a été dépensée. Et ils ont eu le front d'utiliser les sommes qui avaient été mises en fiducie relativement à la crise du bois d'oeuvre pour mettre ça dans le plan, que ça paraisse bien, 425 millions, 75 % pour la grande entreprise, de prêts, et 25 % pour la PME. Et ça, ça n'a pas de bon sens.

Puis, quand on dit que les Asiatiques ou d'autres producteurs de certains pays entrent sur les mêmes marchés que nos marchés à nous, par exemple, dans le secteur forestier, il me semble qu'on est capables de le voir puis on est capables de le prévoir. C'était dans le rapport Coulombe. Tout ça était dans le rapport Coulombe. Donc, qu'est-ce qu'on a à faire, dans ce temps-là, que ce soit dans le secteur forestier ou d'autres secteurs? C'est d'agir, Mme la Présidente, sur le développement de marchés.

Ils nous ont mis aussi en choc tarifaire, en choc tarifaire. 10 % de la facture des scieries, c'est l'électricité. Ça, vous pouviez agir là-dessus. 41 millions de plus par les papeteries pour leur facture d'électricité, ça, on aurait pu agir, et non seulement dans le secteur forestier, mais dans tous les autres secteurs d'activité du Québec, pour en faire un avantage comparatif et non plus quelque chose de banal, comme vous êtes en train de le faire.

La Présidente (Mme Hamel): Mme la députée, votre intervention est terminée?

Mme Doyer: Oui.

M. Hamad: Question de règlement.

La Présidente (Mme Hamel): Alors, oui, M. le député de Louis-Hébert.

M. Hamad: Elle parle de question banale. Alors, des mots... L'article 35, s'il vous plaît, demander de retirer l'expression.

Mme Doyer: Quelle expression?

La Présidente (Mme Hamel): Alors, voulez-vous préciser, M. le député?

M. Hamad: ...Matapédia, elle a dit: C'est banal. L'utilisation du mot «banal». Alors, veuillez référer à l'article 35.

La Présidente (Mme Hamel): M. le député, alors on va... Mme la députée a terminé son échange. Je vais maintenant céder la parole à M. le ministre pour cinq minutes. M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, Mme la Présidente. Parfois, on devient estomaqué devant des propos qui ont perdu tout sens de l'histoire et de ce qui se passe au cours des dernières années. C'est l'irresponsabilité de l'ancien gouvernement qui a permis la surexploitation de la forêt, gouvernement qui refusait d'ailleurs de convoquer l'industrie, de convoquer les travailleurs, de convoquer, comme l'opposition officielle du Parti libéral le demandait à l'époque.

Qu'est-ce qu'a fait le gouvernement du premier ministre Charest? Il a créé la commission Coulombe. Il l'a créée parce que, quand il y a un problème, on ne se cache pas en dessous du tapis, on le regarde de front. Et on a créé la commission Coulombe qui nous a mis devant les situations de surexploitation de notre industrie forestière et des stratégies qu'on devait employer si on voulait que nos enfants aient aussi des arbres, aient aussi une forêt, pour pouvoir continuer dans cette industrie qui est une des grandes industries, au coeur de l'économie du Québec et de beaucoup de ses régions. Donc, on a créé la commission Coulombe et on est en train d'agir sur certaines des recommandations, la plupart des recommandations de la commission Coulombe.

Deuxièmement, un conflit du bois d'oeuvre, un conflit du bois d'oeuvre qui fait très mal à l'ensemble de notre industrie et qui dure depuis des années. Je ne remettrai pas la responsabilité du conflit du bois d'oeuvre sur l'opposition, il y a eu des conflits de bois d'oeuvre depuis de nombreuses années. Mais on pourra saluer le travail de ce gouvernement, mon travail en particulier et celui de Pierre Marc Johnson, qui avait été nommé d'ailleurs par Bernard Landry, notre ancien premier ministre. Et, nous, une de nos grandes priorités, c'était de régler ce conflit du bois d'oeuvre là. Et l'ensemble des industriels du Québec, plus de 90 % d'entre eux ont salué d'ailleurs le règlement de ce conflit en votant pour au mois d'avril, en votant pour au mois de juillet et finalement en acceptant de signer ce que le gouvernement du Canada leur demandait de signer.

Et ce conflit du bois d'oeuvre non seulement nous affectait considérablement, mais paralysait l'investissement des entreprises. Parce que, si vous êtes une entreprise et

vous n'avez aucune idée des conditions de marché dans les prochaines années, vous n'avez aucune idée de quand vous allez gagner vos causes judiciaires, si les Américains vont mettre des nouvelles taxes, des nouveaux impôts, des nouveaux droits de douanes, même s'ils ont tort, bien vous n'investissez pas. Et ça, à un moment donné, année après année, ça devient très sérieux parce que, là, la productivité de nos industries glisse. Alors, qu'est-ce qui est arrivé? Nous, on a réglé le conflit du bois d'oeuvre.

Maintenant, la crise s'aggrave, s'est aggravée au cours du dernier été, le marché, les prix du marché se sont affaiblis au cours des derniers trois mois et la construction domiciliaire a ralenti dans le Nord-Est américain qui est notre marché, notre marché de base. À peu près 50 %, approximativement, du bois qu'on fabrique au Québec, du bois d'oeuvre qu'on fabrique au Québec est exporté finalement dans le marché américain. Devant ça, devant cette crise, qu'est-ce qu'on fait? On agit, on agit et on s'ajuste. Et autant parfois j'entends avec un sourire — parce que c'est probablement le jeu politique — l'opposition dire: C'est le gouvernement qui ne bouge pas, mais au contraire on s'adapte.

On fait un plan, au mois d'octobre. On a pris la grande partie de la marge de manoeuvre économique du gouvernement dans le dernier budget, au mois de mars, on l'a mis sur l'industrie forestière. Et là qu'est-ce qu'on a fait, la semaine dernière, ce gouvernement, ce gouvernement du Parti libéral du Québec? Bien, on a adapté ce plan parce que la crise s'est aggravée. On a adapté ce plan avec une vision court terme et une vision moyen terme.

Court terme, c'était d'aider nos travailleurs et d'aider les communautés. D'aider nos travailleurs, il faut le rappeler, puisqu'elle semble banaliser ça: 55 millions de dollars, aider nos travailleurs âgés qui ne peuvent pas se reclasser, ceux qui, depuis 30 ans, font le même métier, partent souvent dans des régions qui sont loin des grands centres urbains. Bien, ceux-là, on les aide, on va les aider avec un supplément pour les amener à l'âge de 60 ans, quand ils toucheront une partie de la régie des rentes et une partie de leur régime de retraite, parce que beaucoup d'entre eux étaient syndiqués.

Qu'est-ce qu'on fait en plus? On complète aussi, dans l'ensemble des programmes d'Emploi-Québec, qui sont des programmes robustes et vigoureux, on complète l'assurance chômage quand elle vient de se terminer pour s'assurer qu'ils poursuivent leur formation et qu'ils ne l'abandonnent pas, qu'ils terminent leur formation, pour ceux qui devront se recycler. Donc, beaucoup sur les travailleurs.

Mais c'est intéressant de voir qu'elle ne parle pas non plus... Et cet aspect sur les travailleurs, a été universellement salué, et je devrai peut-être ressortir aussi les articles de journaux, les coupures de journaux, tous les éditorialistes qui ont salué ça et qui ont qualifié l'opposition d'irresponsable dans sa réaction.

Mais on a aussi, comme deuxième cible, les communautés, ces villes monoindustrielles, ces villes qui ne vivent que d'une ou de deux industries, qui sont fortement affectées. On a doublé nos actions et nos plans pour aider financièrement ces municipalités à diversifier leur économie. La diversification de l'économie du Québec, c'est un vaste défi, dans ces régions, que nous attaquons de front, comme, par exemple, en Gaspésie, sur les éoliennes — on aura le temps d'en reparler dans ma prochaine

intervention. Mais on cible, Mme la Présidente, les travailleurs et les communautés à court terme et, à moyen terme, l'investissement dans les entreprises pour qu'elles deviennent plus modernes, pour qu'on crée des emplois à long terme. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. La parole est maintenant à M. le député de Trois-Rivières.

M. André Gabias

M. Gabias: Merci, Mme la Présidente. J'ai écouté attentivement d'abord le ministre et également la députée de Matapédia et, sans revenir sur le tableau très clair que le ministre a fait sur la situation financière et la situation économique au Québec, qui doit, il faut le dire, rencontrer des situations difficiles compte tenu d'un contexte mondial auquel maintenant plus aucune société n'échappe, je rappellerai à la députée de Matapédia que, le 12 mai dernier, le ministre a été également interpellé par un de ses collègues, et c'était suite au budget, et j'aimerais simplement, par quatre exemples très concrets, vous démontrer que le gouvernement du Québec a, depuis son élection, posé des gestes structurants qui ne sont pas des réponses rapides et improvisées à des situations économiques difficiles.

Et je rappellerai à la députée de Matapédia que la forme d'intervention qu'elle souhaite d'un gouvernement, encore aujourd'hui, c'est une intervention qui se compare à l'intervention fort réussie du gouvernement péquiste dans la Gaspésie, qui a vu 200 millions de dollars provenant des impôts des Québécois gaspillés dans un projet et dans une action tout à fait improvisée. Ce que le gouvernement du Québec préconise actuellement, Mme la Présidente, c'est une intervention structurante qui fait confiance aux régions.

Et je rappellerai à la députée de Matapédia, parce qu'il en avait été question le 12 mai dernier, à l'interpellation, *L'Avantage québécois*, qui est la plateforme d'intervention d'aide que le gouvernement du Québec souhaite donner aux régions parce qu'il fait confiance aux régions. Et je la réfère à la page 19, un moyen qui a été élaboré dans ce plan, qui a trouvé réponse dans le récent budget: «Promouvoir et développer le plein potentiel énergétique du Québec, notamment au bénéfice des régions.» Bien, je rappellerai à la députée de Matapédia qu'il y a eu une stratégie énergétique très claire qui a été mise en force notamment sur les économies d'énergie, le développement hydroélectrique et le développement éolien. Ces trois filières sont développées avec un souci de maximiser les retombées en région. Et elle sera la première à admettre qu'effectivement, dans les régions, dont sa région, il y a un impact économique senti dès maintenant.

• (10 h 50) •

Un deuxième moyen, Mme la Présidente, qui était mentionné, qui est mentionné dans la stratégie: «Mobiliser les gens d'affaires autour d'une vision régionale commune et offrir une participation du gouvernement [du Québec] au développement de crêneaux d'excellence dans chaque région [afin de leur permettre] de se positionner à l'échelle nord-américaine et mondiale.» Ce que le gouvernement du Québec choisit, c'est de faire confiance aux régions et d'aller avec les crêneaux d'excellence que les régions elles-mêmes désirent développer. Bien, depuis le printemps

dernier, Mme la Présidente, cinq ententes de mise en oeuvre signées et neuf autres ententes le seront dans les prochaines semaines. C'est très concret. Et c'est le gouvernement du Québec qui travaille avec les régions et non pas qui prend les décisions à la place des régions.

Troisième exemple, Mme la Présidente, toujours dans le document *Avantage québécois*, à la page 21, un des moyens mentionnés: «Mettre en oeuvre, à l'automne 2005, sous la responsabilité du ministère[...], une stratégie assurant la coordination des interventions du gouvernement auprès des entreprises dont dépendent les municipalités monoindustrielles...» Bien, depuis, suite au budget 2005-2006, Mme la Présidente, 30 millions sur trois ans ont été consacrés, un budget annoncé en mars 2005: 21 millions au ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation et 9 millions au ministère des Affaires municipales et des Régions. Et ce travail-là, Mme la Présidente, se fait avec les régions et en répondant aux besoins des régions, identifiés par les gens provenant des régions.

Et finalement vous me permettez, Mme la Présidente, de citer le quatrième exemple très concret, un des moyens mentionnés à la page 22: «Compléter la réalisation, par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, d'un plan d'action pour la mise en valeur des produits régionaux de niche...» Bien, le 16 juin dernier, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation annonçait un programme d'appui au développement des appellations réservées.

Voilà, Mme la Présidente, depuis le printemps dernier, quatre exemples très concrets d'interventions du gouvernement non pas basées sur l'incapacité des régions, mais bien basées sur le potentiel des régions, à partir des créneaux qu'ils ont eux-mêmes identifiés. Et ça se continue dans chacune des régions du Québec, parce que notre gouvernement n'a pas choisi de faire le travail à la place des gens des régions, mais de le faire avec les gens provenant des régions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le député. La parole est maintenant à M. le député de René-Lévesque.

M. Marjolain Dufour

M. Dufour: Alors, je suis content d'entendre le député dire qu'on va travailler avec les régions. Alors, je vais y aller dans la même lignée que ma collègue de Matapédia en ce qui a trait au quatrième plan d'aide que le gouvernement a annoncé la semaine dernière.

Alors, effectivement, oui, il y a les grandes organisations syndicales qui somme toute appréciaient le plan qui a été déposé, mais, nous, comme opposition, on est là pour poser des questions et ventiler ce qu'il y a dans le plan d'action au niveau de l'aide aux travailleurs, l'aide aux municipalités et l'aide à l'entreprise. Alors, c'est notre travail, comme opposition.

Et la motion d'interpellation, même si, M. le ministre, vous avez dit qu'on a manqué de courtoisie en rapport à ce que vous étiez au forum autochtone, c'est qu'il y a des règles à l'Assemblée nationale, et la motion d'interpellation qu'on a ici, aujourd'hui, c'est justement un moment privilégié qu'on a de s'adresser au ministre et de s'adresser au gouvernement.

Ceci étant dit, j'ai participé à une motion de censure, la semaine dernière, et j'ai expliqué d'entrée de jeu ce qui se passait au niveau forestier, dans mon coin de pays, qui est le comté de René-Lévesque, et je n'ai pas eu de réponse au questionnaire que j'avais. Et je veux en profiter justement pour questionner le ministre concernant le plan d'aide qui a été annoncé.

Premièrement, au niveau de la période de questions, on s'est aperçu que l'applicabilité du plan d'action est à partir du 1er mai 2006, donc il y a déjà 5 000 travailleurs qui sont exclus du plan d'aide. Alors, comme région, vous dites que... puis on a entendu parler que vous n'avez pas vu venir la crise. Alors, je vous rappelle, M. le ministre, et vous n'étiez pas au gouvernement dans ce temps-là, c'est que le projet de loi n° 71, du moins 20 % du rapport Coulombe, a été adopté au début d'une session parlementaire, par bâillon. Et, comme opposition, comme travail d'opposition, on a tenté une nuit entière à y inclure des mesures d'atténuation, parce que le rapport Coulombe faisait en sorte que, oui, c'était moins 20 %, mais il fallait qu'il y ait des mesures en même temps de mises en place pour aider les travailleurs et l'industrie forestière.

Alors, hier, dans *Le Soleil*, je regarde: *Mauvais quart d'heure pour Abitibi-Consolidated*. «...M. Weaver laissent apparaître une bonne dose d'incertitude. Il ne rejette pas l'idée que certains établissements pourraient fort bien demeurer fermés indéfiniment[...]. "Les usines de la Côte-Nord, dit-il, dont les coûts seraient parmi les plus élevés d'Amérique du Nord, seraient dans une position précaire."»

Quand M. le député a dit, tout à l'heure, que vous allez travailler avec les régions, c'est drôle, hein, la région, voilà un an et demi, la conférence régionale des élus a alerté le gouvernement au niveau du moins 20 % du rapport Coulombe, et a justement parlé du coût de la fibre sur la Côte-Nord, et donnait des pistes de solution au gouvernement. Alors, de ne pas avoir vu venir la crise, là, c'est un peu mou comme réponse, je pourrais vous dire. Et la conférence régionale des élus, malgré qu'ils ont la notion de responsabilité et d'imputabilité, ne se doit pas d'être juste la courroie de transmission du gouvernement, mais il devrait peut-être les écouter de temps en temps.

Alors, au niveau du plan d'action, j'ai 1 000 travailleurs sur le carreau, au moment où on se parle, M. le ministre. Et, dans votre plan d'action, vous parlez de 54 millions pour l'aide aux travailleurs, 45 millions au niveau des communautés et 425 millions pour les entreprises. C'est toujours le même argent qui roule. On a posé des questions, la semaine dernière, sur l'argent qui avait été dépensé dans le 925 millions, puis vous avez répondu que vous aviez investi dans les pentes de ski à Petite-Rivière-Saint-François.

Alors, ma question et mes questions pour mes travailleurs, mes localités et mon entreprise chez nous: Est-ce que le plan d'action qu'il y a là pour des fermetures temporaires et indéterminées, est-ce que ça s'applique pour mes communautés au niveau de la diversification économique, est-ce que ça s'applique à mes travailleurs qui ont perdu leur emploi temporairement ou indéfiniment et est-ce que ça s'applique aux entreprises par rapport à l'aide au niveau des modernisations? J'aimerais entendre le ministre là-dessus, car, quand j'ai fait ma motion de censure, je n'ai pas eu la réponse, je n'ai pas eu le retour du balancier là-dessus.

Et, je vous le dis, là, la conférence régionale des élus, par rapport à ce que ça coûte plus cher au niveau de la fibre sur la Côte-Nord, ils l'avaient mis dans leur plan d'action. Alors, dire, Mme la Présidente, que le gouvernement n'avait pas vu venir la crise, là, ce n'est pas la première fois qu'on l'entend, puis il avait été alerté justement par les régions qui sont touchées de plein fouet dans la crise forestière, actuellement. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le député. M. le ministre.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Mme la Présidente, merci. Alors, revenons sur la forêt, puisque, l'opposition, c'est sa période d'interpellation. Ça me fait grand plaisir d'être avec vous, ce matin. D'ailleurs, n'interprétez pas mal mes propos, c'est un droit absolu, en démocratie, que l'opposition ait cette période à sa disposition et d'interpeller, et j'y serai aussi souvent que vous le désirerez. Ceci étant, parfois, quand on a un peu de jugement, on regarde c'est quoi, les priorités, dans une société. Et il y a, aujourd'hui, un forum historique des premières nations, auquel d'ailleurs l'ensemble des gens, des élus participent. Mais, ceci étant dit, j'ai fait mon point, c'est vous qui êtes revenu ici. Mais ça me fait plaisir d'être ici avec vous parce que c'est vrai que ça me passionne toujours de parler de l'économie du Québec et ça me passionne aussi de parler des forêts, Mme la Présidente.

Et là je vais prendre... puisqu'il ne reste que quatre minutes dans ce bloc de temps, on va parler de deux choses. Premièrement, ce gouvernement agit et agit de façon responsable, l'a fait dès l'automne dernier, 2005, l'a fait au printemps — il faut toujours répéter, semble-t-il — dans le budget du printemps, plus de 1 milliard de dollars de la marge de manœuvre du gouvernement qui a été mis là, et le refait aujourd'hui... vendredi dernier, avec 300 millions de dollars d'argent neuf. Et on a été très clairs avec les médias, très clairs avec l'opposition, il y a 300 millions de dollars d'argent neuf qui est ici, et le 425 millions dont les modalités pour les entreprises ont été légèrement modifiées.

Ce 300 millions de dollars d'argent neuf s'adresse d'abord et avant tout, en priorité aux travailleurs et aux communautés. Et on va avoir de l'argent pour accompagner chaque MRC monoindustrielle qui est en difficulté au Québec et pour, avec les élus, que mon ministère et celui de ma collègue des Affaires municipales puissent accompagner les élus dans leurs travaux de diversification industrielle, tout en, pendant ce temps, accompagnant les travailleurs.

● (11 heures) ●

Et, quand on a l'ensemble des grandes centrales syndicales, y compris Mme Carboneau, de la CSN, qui n'a pas l'habitude d'encenser ce gouvernement, ni Henri Massé d'ailleurs, de la FTQ, qui saluent haut et fort... Et on pourrait reprendre d'ailleurs les mots, puisqu'on les oublie vite: «Ça vaut la peine de saluer le plan haut et fort, les mesures atteignent les bonnes cibles», voilà ce qu'Henri Massé en dit. Je pense qu'on a le cœur à la bonne place et les mesures financières à la bonne place.

Maintenant, j'aimerais quand même juste revenir sur l'irresponsabilité du chef de l'opposition officielle. Parce que que nous a-t-il dit la semaine dernière et ce qu'il

nous dit depuis 15 jours, c'est de convoquer un sommet, avec les mois de préparation que ça prend normalement. Et nous, on est passés à l'action, Mme la Présidente, on n'a pas attendu de convoquer un sommet.

Deuxièmement, et ça n'a pas été repris, puis je vais le reprendre la prochaine fois que vous allez me poser une question en Chambre, aussi souvent qu'il le faut, mais le chef de l'opposition s'est levé, lors de notre plan, pour demander au premier ministre d'utiliser l'article 12 de l'entente canado-américaine sur le bois d'œuvre. Il nous a implorés, il nous a suppliés, il nous a dit: Utilisez l'article 12 parce que, a-t-il dit, cet article-là va nous permettre de nous en sortir dans trois mois. C'est faux, Mme la Présidente.

Cet article 12, qu'est-ce qu'il dit? Il dit que, dans les trois mois, il y aura un comité canado-américain mis sur pied pour surveiller l'entente et voir ce qui se passe aussi: Est-ce qu'il y aurait des mesures d'adaptation au niveau de la forêt? Et l'article 12 dit: Après ça, si une province le veut ou une région le veut, on peut enclencher un processus qui va durer 18 mois, donc 21 mois à partir d'il y a deux semaines, et, dans 21 mois, finalement, ça prend un consensus. Et donc, fondamentalement, ce que l'opposition nous suggère, c'est de permettre aux Américains de dicter nos politiques forestières, de dire: On va discuter pendant 21 mois avec les Américains et, si les Américains le veulent bien, à ce moment-là, on adaptera nos politiques forestières comme les Américains le veulent.

Mme la Présidente, non, on n'a pas choisi cette voie-là. Nous, on a choisi la voie d'agir aujourd'hui, tout de suite, immédiatement. Et je trouve que l'opposition officielle devrait de façon responsable avouer qu'ils ont fait une erreur en suggérant que le Québec s'engage dans cette voie, engagé dans une démarche où toute la gestion forestière du Québec serait fondamentalement soumise aux diktats et aux volontés des Américains. Je trouve ça incroyable.

Alors, nous, on n'attend pas, on n'attend pas des sommets. On était en contact, et personnellement, et mon collègue aussi, le ministre des Ressources naturelles et des Forêts, était en contact constant avec les présidents des entreprises forestières, des entreprises de pâtes et papiers et avec les présidents de centrales syndicales. Ils ont travaillé de concert avec la ministre de l'Emploi, avec la ministre des Affaires municipales à élaborer ce plan. Et on va l'adapter à chaque fois qu'il faut l'adapter, à chaque fois que les circonstances économiques changent dans le marché américain. Et on va surtout s'assurer qu'une fois qu'on a pris soin de nos travailleurs et de nos travailleuses et qu'on a été solidaires des municipalités qui sont affectées, en s'aidant à diversifier notre économie, on va s'attaquer aussi à moderniser nos entreprises, qui doivent le faire elles-mêmes. On n'a pas nationalisé l'industrie des scieries, au Québec, là, hein? Les entreprises, elles appartiennent aux entrepreneurs. Mais il y aura des actions financières du gouvernement fondamentalement pour les accompagner dans leurs plans de modernisation.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. La parole est maintenant à M. le député de Louis-Hébert.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Merci, Mme la Présidente. Tout d'abord, je dois saluer mes collègues de l'Assemblée

nationale et plus particulièrement le ministre, qui travaille très fort pour les intérêts des Québécois. Nous sommes ici, aujourd'hui, Mme la Présidente, à la demande de l'opposition, pour parler de développement économique. Et ce qu'on a entendu à date de la députée de l'opposition, de la députée de Matapédia: une petite revue partielle et très sélective de quelques articles de la presse. Et évidemment on a senti qu'elle n'a pas voulu aller dans le détail, dans les chiffres, peut-être peur de s'enfermer dans les chiffres ou peut-être pour d'autres raisons. Et elle a pris la parole depuis 15 minutes, et l'autre collègue de René-Lévesque a pris la parole cinq minutes. 20 minutes de temps, l'opposition, sans amener aucune suggestion, sans aucune solution. C'est juste des chiffres à gauche et à droite.

Et aussi tout ce que j'ai retenu de la députée de l'opposition, elle a parlé de 2001, lorsqu'ils étaient au gouvernement, qu'ils ont tout vu, ce qu'elle a dit d'ailleurs — j'ai noté ce qu'elle a dit — ils ont tout vu, mais elle n'a jamais dit qu'ils ont tout fait après, en fait. Et je le rappelle, que son gouvernement était là jusqu'à 2003. Donc, entre 2001 et 2003, je ne sais pas qu'est-ce qui s'est passé pour eux.

Le député de René-Lévesque était très sincère lorsqu'il a dit, les syndicats, qu'ils étaient d'accord avec notre stratégie, nos mesures qui ont été proposées pour la forêt, et aussi le patronat, les travailleurs, surtout les travailleurs. Et finalement tout le monde au Québec était d'accord avec ce que nous avons proposé, sauf le Parti québécois, qui est contre les mesures. Je ne sais pas s'ils veulent travailler pour l'intérêt des travailleurs, mais c'est ce que notre gouvernement a fait.

Ce matin, comme j'ai dit, on devrait parler de développement économique, on a parlé beaucoup de forêt. Et je veux juste le souligner à la députée de Matapédia, l'économie québécoise n'est pas juste la forêt. C'est important, le secteur forêt, au Québec, je suis conscient, mais l'économie, au Québec, c'est les ressources naturelles, c'est l'industrie manufacturière, l'industrie de transformation, c'est l'industrie du service, c'est l'industrie du savoir, c'est l'industrie culturelle.

Et par contre, lorsqu'on parle de ressources naturelles, par exemple, parlons du domaine minier. Alors, le domaine minier, ça intéresse beaucoup mon collègue le député de René-Lévesque. Je lui rappelle que, lorsque nous étions élus en 2003, les investissements dans l'exploration minière étaient autour de 100 millions de dollars; aujourd'hui, trois ans plus tard, nous sommes rendus à plus que 200 millions de dollars. Et j'aimerais dire aussi à mon collègue le député de René-Lévesque que le taux de chômage sur la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, en 2003, était de 11,4 %, et, aujourd'hui, c'est 6,1 %. Alors, je m'attends à un petit peu de félicitations du député de René-Lévesque pour le travail qui a été fait. En fait, le taux de chômage a baissé de 50 % dans sa région, depuis notre élection. Depuis quelques années, les investissements dans le domaine minier sont majeurs, des millions d'investissements. On a entendu d'Agnico-Eagle, Goldex, Raglan, et autres.

L'économie du Québec, ce n'est pas juste la forêt, ce n'est pas juste les mines, il y a aussi le domaine énergétique. Et, encore une fois je répète, la députée de Matapédia, elle a dit qu'en 2001 ils ont tout vu, mais j'aurais aimé ça savoir qu'est-ce qu'ils ont fait. Et j'ai ici un petit tableau qui rappelle la priorité... Parce que, pour

le gouvernement du Parti québécois, l'énergie, ça n'a jamais été une priorité. Depuis M. Parizeau, pour eux, l'énergie, c'est vraiment l'énergie atomique, point final. Hydraulique, ce n'est pas leur priorité. Par exemple, depuis 1994 à 2002, la moyenne d'investissements qui ont été dépensés dans les années du Parti québécois, les investissements majeurs en production, c'était en moyenne de 700 millions de dollars. Depuis que nous sommes élus, en 2003, jusqu'à aujourd'hui, les dépenses en investissement dans le domaine de l'énergie, en moyenne, ça dépasse le 2 milliards de dollars par année et des fois 3 milliards de dollars. Ça montre un petit peu la grosse différence. C'est à peu près un facteur de quatre par rapport à ce qu'on a vu. Et on sait très bien que l'énergie, au Québec, c'est un élément majeur pour le développement économique parce que c'est notre force, c'est notre pétrole, au Québec. Lorsqu'on parle de l'Alberta, l'évolution économique en Alberta, pour nous, l'énergie, c'est notre richesse, c'est une richesse importante.

Et j'aimerais aussi... Parce que les deux députés de l'opposition n'ont pas souligné les performances économiques du Québec. Bien sûr, une économie, c'est souvent plusieurs secteurs. Il y en a qui vont moins bien et il y en a qui vont bien. Évidemment, c'est l'ensemble de ces secteurs-là qui donne un résultat pour notre économie. Quelques chiffres, juste comparer, parce que la députée de Matapédia, elle a parlé un petit peu de l'économie de l'Ontario. Exemple, de 2003 à 2006, le taux de croissance annuel moyen des investissements réels des entreprises s'élève, au Québec, à 5,7 % — ça, c'est le taux de croissance — comparativement à 4,6 %, en Ontario. Et, au niveau canadien, évidemment si on enlève l'Alberta parce que l'Alberta a connu des années exceptionnelles — comme tous, ici, nous savons que c'est à cause du pétrole — le Québec, il a une performance, présente une performance dans les investissements privés importante et majeure, même on dépasse l'Ontario, ce qui n'était pas le cas il y a quelques années. Notons ces faits-là, c'est important.

Aussi, par exemple, dans le secteur de l'habitation, dans la construction, le taux moyen de croissance...

La Présidente (Mme Hamel): M. le député, M. le député, je vais être obligée de vous interrompre. Peut-être continuer lors de votre prochaine intervention?

M. Hamad: Je reviendrai tantôt, Mme la Présidente. Merci.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le député. La parole est au député de René-Lévesque.

M. Dufour: À Mme la députée de Matapédia.

La Présidente (Mme Hamel): Mme la députée de Matapédia?

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, Mme la Présidente. Alors, je vous dirais qu'un peu de jugement, on nous demandait un peu de jugement. Pourquoi on est ici, ce matin Mme la Présidente? C'est parce qu'on a du jugement, c'est parce qu'on a jugé que, si maintenant les gens du parti au pouvoir conviennent avec nous qu'on est devant la plus

grave crise forestière de l'histoire du Québec, eh bien, oui, nous voulons être ici, ce matin, et questionner le ministre sur comment est-ce qu'on est capables de venir, avec une meilleure stratégie de développement économique, en aide non seulement à ce secteur... et, Mme la Présidente, est-ce que ça peut être compris que — je le redis — non seulement dans ce secteur mais dans les autres secteurs qui sont touchés par des crises économiques?

Et là j'ai dit: Gouverner, c'est prévoir. Mais, en agriculture aussi, il y a des problèmes, puis il y a des problèmes qu'il faudrait qu'on commence à regarder passablement, parce qu'eux autres aussi, en agriculture, ils sont touchés par un ensemble de problématiques. Dans le secteur manufacturier, ce n'est pas d'hier non plus, dans le secteur du vêtement, dans le secteur du meuble, il y a des problématiques qui durent depuis des années.

• (11 h 10) •

Alors, moi, avec l'armée... Puis, loin de moi, ça n'a jamais été, M. le Président, mon genre d'attaquer les fonctionnaires, parce que, vous savez, il a fallu qu'ils soient pas mal costauds, au ministère des Ressources naturelles et au ministère du Développement économique et Innovation, Exportation, ou quel qu'il soit, à la SGF, pour, pendant toutes ces années, dans le fond... Quand on est rendus à concocter le quatrième plan pour essayer qu'il soit efficace, bien c'est aussi un peu leur crédibilité qui est mise en cause parce que c'est eux qui conseillent les ministres aussi. Et c'est les fonctionnaires qui conseillent les ministres sur les possibilités forestières. L'ancien ministre des Ressources naturelles du temps du Parti québécois le disait, dimanche soir, à une émission à la télé, il y avait 2 000 fonctionnaires au ministère des Ressources naturelles pour le conseiller sur les possibilités forestières.

Alors, moi, aujourd'hui, je n'en suis pas à chercher des coupables puis à dire: Le PQ est meilleur que le Parti libéral pour gérer des crises. J'en suis à dire: Ici, maintenant, quand j'ai deux feuilles 8½ X 14 qui vont chercher 10 000 travailleurs qui ont perdu leur emploi de façon permanente ou temporaire, quand, en Estrie et partout dans certaines régions du Québec, il y a des gens qui sortent des usines, quand Norsk Hydro ou quelle que soit... Belgo, à Shawinigan, ou... Qu'est-ce qu'on fait avec cette situation? Qu'est-ce qu'on fait avec cette situation? Et les ministres concernés, comment doivent-ils agir pour ces nombreux travailleurs qui vont perdre leur emploi ou qui l'ont déjà perdu?

Et il faut mettre ça en perspective, les mesures pour les travailleurs... Cette semaine, on a questionné, Mme la Présidente, on a questionné des ministres. On a dit: Pour les 5 000 travailleurs qui ne font pas partie du décret, parce que le décret va être applicable, pour les mesures qui... le dernier, le quatrième plan d'aide, là. La date butoir, c'est 1er mai 2006. Et les autres? Et les autres? Et cet argent-là, ce qu'il faut voir, là... Et je pourrais vous citer... Je ne jouerai pas aux articles... aux articles... j'ai des articles meilleurs que vous pour prouver ce que j'avance. On ne jouera pas à ça, parce que je pourrais vous en sortir l'équivalent.

Vous savez, Mme la Présidente, quand les gens ont soif ou ils ont faim, ils sont capables de boire un verre d'eau même si l'eau est un petit peu brouillée, là, ils vont le boire pareil. Je l'ai fait en Afrique, puis je doutais un peu, puis je l'ai bu pareil parce que j'avais soif. Ça ne m'a pas dérangé plus que ça. Mais, quand ça fait trois ans,

ou deux ans, ou une année qu'on attend des mesures — je fais référence aux syndicats — bien, on est bien capable de regarder puis dire: Bon, enfin, on a un petit peu d'eau, là, on avait soif puis on a un petit peu d'eau.

Mais qu'est-ce que ça signifie? Savez-vous, Mme la Présidente, quel est l'âge moyen des gens qui travaillent dans les scieries? 49 ans, 49 ans. Et, quand on propose, dans les mesures pour les travailleurs, là... J'ai lu un extrait, et mon collègue député de Berthier a lu un extrait assez pathétique d'une lettre qui lui a été adressée pour se questionner sur les travailleurs autonomes, les travailleurs en forêt. Et là, je vais vous dire, ici, là, quand on parle des scieries, par exemple *Domtar met 950 personnes à pied*, qu'est-ce que ça veut dire? Qu'est-ce que ça veut dire? Et ces gens-là, Mme la Présidente, je demande aux ministres — au pluriel — de ne pas les oublier.

Et là tout était beau quand la ministre de la Solidarité s'est levée en Chambre: Les travailleurs autonomes vont être admissibles, les travailleurs... tout ce qui est directement lié à la forêt. Dans l'application, je peux vous dire, de ça, là, on va vous talonner de près. J'ai déjà communiqué avec les gens dans ma région, dans mon coin, pour dire: Surveillons-les pour que, oui, les personnes qui sortent de la forêt... parce qu'on parle de ceux qui ont des abatteuses, des multifonctionnelles, qu'ils vont aussi être touchés.

Et là on dit: «Ces fermetures de scieries ont évidemment un impact en forêt. Pas moins de 450 travailleurs forestiers de Domtar perdent aussi leur emploi.» Et on dit...

La Présidente (Mme Hamel): Mme la députée.

Mme Doyer: Oui.

La Présidente (Mme Hamel): Mme la députée, je m'excuse de vous interrompre, vous avez dépassé le temps.

Mme Doyer: Ah oui? C'est-u vrai?

La Présidente (Mme Hamel): Alors, peut-être revenir...

Mme Doyer: J'avais droit à cinq secondes parce que le ministre, il a dépassé tantôt, 5 min 22 s.

La Présidente (Mme Hamel): Bien, je vous avoue que tout le monde a un petit peu dépassé, là, mais... Alors, M. le ministre, la parole est à vous.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, Mme la Présidente. Vous avez commencé en soulignant qu'on devrait regarder l'ensemble de l'économie. On a parlé beaucoup de la forêt, c'est très important, mais faisons donc un peu une perspective sur l'ensemble de l'économie du Québec qui a créé 50 000 emplois, cette année. C'est une économie qui grandit à un rythme de 2 %. Et comment on fait grandir une économie, on fait grandir une économie aujourd'hui, hein, dans le monde économique moderne? D'abord, bien sûr, de s'assurer — et mon collègue de Louis-Hébert l'a bien souligné — qu'on a de l'énergie pour nos entreprises à long terme: 25 milliards d'investissement

qui vont bénéficier à toutes les régions du Québec pour 4 000 MW, au cours des 10 prochaines années, 25 milliards d'investissement. Et ensuite de ça, Mme la Présidente, l'innovation, parce qu'il y a des secteurs en turbulence, mais il y a des secteurs où le Québec est bon, il y a des secteurs où le Québec est innovant, il y a des secteurs où le Québec est gagnant, et ces secteurs-là, au fond ça repose sur l'innovation, sur la recherche et développement, sur le savoir.

Qu'est-ce que fait le gouvernement? Le gouvernement a investi de façon importante en innovation, et nous allons continuer à nous adapter, nous allons continuer à s'assurer que le Québec demeure une société innovante. Dès le dernier discours du budget, nous avons ajouté 75 millions de dollars pour les trois prochaines années.

Par exemple, Mme la Présidente, dans les programmes qui ont été faits, un programme de soutien à l'emploi stratégique pour s'assurer que les nouveaux diplômés puissent être engagés par les PME. Il y aura 300 personnes qui pourront être engagées par les PME au niveau des trois prochaines années, des diplômés de facultés scientifiques, pour que la modernisation des entreprises descende dans nos PME. Le programme de maturation technologique, pour que les idées, dans nos universités, mûrent — le mot — et deviennent éventuellement des projets, s'en aillent vers l'industrie. 50 projets seront soutenus, 50 nouveaux projets seront soutenus, avec 15 millions de dollars. Et dans nos grandes institutions, comme INO, comme Génome Québec, nous les avons appuyés, Génome, avec 40 millions. Avec ce 40 millions, Génome va chercher le double de l'argent, à la fois dans le secteur privé et aussi au niveau du gouvernement du Canada. Même chose pour INO.

Si on regarde les secteurs, il faut... Je n'ai pas brandi des articles de journaux, contrairement à ma collègue qui dit qu'il ne faut pas en brandir mais qui ne fait que ça, depuis ce matin. Mais regardons quand même, ce matin, ce matin, dans *Le Soleil*, hein, dans la section Affaires: *Le plus gros chantier privé dans les technos*, en parlant du Parc technologique, une région du Québec qui va très bien, la Capitale-Nationale d'ailleurs, comme l'ensemble des régions du Québec globalement, parce que non seulement il y a 50 000 nouveaux emplois, mais le chômage, au Québec, est rendu à 8 %, il était à 9,3 %. L'emploi se crée, puis ce n'est pas parce que les gens sortent du marché. Au contraire, le taux d'activité est plus élevé qu'il n'a jamais été. Dans les technos, à Québec, hein, la biopharmaceutique Anapharm, 25 millions d'investissement; GlaxoSmithKline, 70 millions d'investissement; l'Institut national de la recherche scientifique, 60 millions d'investissement. Et Mme la députée parlait d'agriculture, oui, le MAPAQ, dans son centre d'expertise en pathologie animale — parce qu'il faut, quand on s'occupe d'une industrie, s'occuper de tous les secteurs de l'industrie — un autre investissement de 25 millions de dollars.

Dans nos industries-phares, l'aéronautique, le gouvernement est proactif. Le gouvernement finalement a adopté, avec l'industrie, en travaillant avec l'industrie, cette stratégie de l'industrie aéronautique que j'ai eu l'occasion, quand je suis allé à Farnborough, de présenter personnellement à des présidents et des grands dirigeants des plus grandes sociétés multinationales et qui étaient surpris qu'un gouvernement d'une province, d'un État, comme d'un État américain, ait cette préoccupation

stratégique complète de travailler en grappe, de travailler avec l'industrie. Et voilà une industrie qui va bien, voilà une industrie qui a déjà 3 000 nouveaux emplois depuis trois ans, qui investit des milliards de dollars. Bell Helicopter était à 700 employés il y a deux ans, ils sont à 2 150. Ils continuent à investir. Donc, on a des industries... Et on peut prendre le secteur aéronautique comme exemple, mais c'est une industrie qui va très bien, Mme la Présidente.

Maintenant, pour soutenir l'industrie, non seulement on a des stratégies, mais les entrepreneurs, qui ont besoin d'être accompagnés dans toutes les régions du Québec, ont besoin de capitaux. Qu'est-ce qu'on fait? Au lieu de gaspiller l'argent, on crée des fonds de capitaux de risque qui vont travailler avec le secteur privé, ces FIER, ces FIER-Soutien, ces FIER-Régions, ces FIER sectoriels. En région: plus de 200 millions de fonds de capitaux de risque, avec les entrepreneurs de la région qui doivent investir de leur propre argent. Alors, si, nous, on met 140 millions, il y a 70 millions de l'argent des entrepreneurs des régions qui investissent et qui vont se mettre à investir entreprise par entreprise, pour le bénéfice des régions. Et au niveau du sectoriel, il y a plus de 600 millions de dollars de nouveaux fonds de capitaux de risque qui ont vu le jour au cours des 20 derniers mois, au Québec, Mme la Présidente, 600 millions de dollars de nouveaux fonds de capitaux de risque. On met les infrastructures en place pour développer l'économie de demain.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. M. le député de Trois-Rivières.

M. André Gabias

M. Gabias: Merci, Mme la Présidente. Je suis très heureux d'être ici, ce matin, Mme la Présidente, et je pense qu'il faut remercier la députée de Matapédia qui mène à mon avis très bien cette interpellation parce que ça nous permet de parler réellement des régions. Je ne dis pas que le député de Rousseau n'aurait pas été bon, mais je pense que la députée de Matapédia et également le député de René-Lévesque font un excellent travail pour nous permettre de montrer à la population que le gouvernement du Québec et son ministre du Développement économique s'occupent des régions et font confiance aux régions.

● (11 h 20) ●

Tout à l'heure, la députée de Matapédia faisait référence au dossier de Norsk Hydro, en disant: Qu'est-ce que vous faites? Je rappellerai à la députée de Matapédia que l'usine Norsk, qui compte, dans la région, dans notre région... En fait, c'est à Bécancour, limitrophe à la région de la Mauricie, dans la région de Centre-du-Québec. C'est 380 employés qui travaillent à cette usine depuis une quinzaine d'années, près d'une vingtaine d'années, dans un secteur qui est dans une compétition mondiale, on parle de production de magnésium. Et Norsk Hydro a décidé de laisser ce marché. Et Norsk Hydro possède trois usines: une à Bécancour, qui s'affaire à la production primaire du magnésium, une en Allemagne et une en Chine, qui s'affairent à faire du recyclage d'aluminium. Norsk Hydro a pris la décision de mettre en vente ses trois usines dans un contexte mondial extrêmement difficile, compte tenu de l'arrivée des Chinois dans ce secteur, qui fait en sorte que la compétitivité des entreprises, qu'elles

soient en Amérique du Nord ou en Europe, devient extrêmement difficile.

Qu'est-ce que nous faisons, comme gouvernement? Bien, on fait confiance et on travaille avec les gens. Dès l'annonce de la mise en vente, Mme la Présidente, cet été, le ministère du Développement économique, son ministre, s'est préoccupé de cette question-là. Il y a eu des rencontres. Et il y a actuellement un comité de continuité qui existe, et y participent les syndicats, le parc industriel de Bécancour, le maire de Bécancour, les députés, et votre collègue le député de Nicolet-Yamaska a assisté à la rencontre, mercredi dernier, de l'ensemble des gens préoccupés par cette situation et qui veulent trouver une solution.

Deux grandes questions. Le ministère du Développement économique, Innovation et Exportation, bien, immédiatement, le ministre a fait en sorte que les représentants de la Société générale de financement, d'Investissement Québec et du Fonds de solidarité soient à la table pour voir les opportunités de solution. Également, la grande question qui s'est posée, posée par le député de Nicolet-Yamaska: Qu'arriverait-il avec le bloc d'énergie actuellement utilisé par Norsk Hydro — on parle de 145 MW — est-ce qu'un acheteur potentiel ou un continuateur de l'entreprise pourrait bénéficier des tarifs dont bénéficie actuellement Norsk Hydro?

Bien, la réponse, Mme la Présidente, elle n'est pas dans une solution rapide, improvisée. La réponse donnée aux gens a été la suivante: Il y a une stratégie énergétique qui a été dévoilée par le ministre responsable, le ministre responsable des Ressources naturelles et des Parcs, qui disait ceci, et c'est en toutes lettres dans la stratégie énergétique: «Tout projet créateur d'emplois demandant 50 MW et plus sera considéré pour fins de tarif privilégié.» Ce n'est pas une réponse parcellaire à une situation qui arrive subitement, c'est un plan que le gouvernement du Québec possède depuis le dévoilement de notre stratégie énergétique.

Et la réponse, Mme la Présidente, est crédible. Lorsque les gens nous demandent: Qu'est-ce qui va se passer?, ce n'est pas: On vous garantit un 100 ou 145. C'est qu'il y a une stratégie actuellement qui permet que tous projets créateurs d'emplois ou qui maintiendraient des emplois auront accès à ces tarifs. Le travail se continue, Mme la Présidente. Et, dans le contexte mondial, le gouvernement du Québec ne lancera pas de millions inutilement, comme le précédent gouvernement l'a fait dans Gaspésie, mais va travailler à trouver une solution qui va assurer un emploi aux travailleurs, qui va assurer à l'économie régionale une continuité acceptable.

J'aimerais également, Mme la Présidente, dans cet ordre d'idées là, simplement rappeler à la députée de Matapédia que, pour les années 2001, 2002, 2003, les exportations réelles, au Québec, étaient à un pourcentage négatif: en 2001, c'était moins 2 %; en 2002, c'était 0 %; en 2003, c'était moins 0,5 %. Depuis 2004, Mme la Présidente: 1,2 % en 2004; 2,7 %; et, pour 2006, pour les deux premiers trimestres, le pourcentage est à 1,3 %. Et, pendant ce temps-là, Mme la Présidente, que fait le Parti québécois? Bien, à son congrès, en fin de semaine, ils vont parler de nationaliser l'éolienne, hein?

La Présidente (Mme Hamel): M. le député...

M. Gabias: Et quelles sont les associations qui parlent de ça?

La Présidente (Mme Hamel): ...je vous interromps, à ce moment-ci.

M. Gabias: Montréal-Centre et Lanaudière.

La Présidente (Mme Hamel): M. le député, le temps est écoulé. Alors, je cède la parole maintenant à M. le député de René-Lévesque.

M. Marjolain Dufour

M. Dufour: Oui. Merci, Mme la Présidente. Alors, j'inviterais le député... Même si ça va parler de nationalisation en fin de semaine, laissez-nous faire les débats parce qu'il y a même des demandes des travailleurs d'Hydro-Québec de nationaliser l'électricité, et c'est peut-être une erreur historique qu'Hydro-Québec soit le maître d'oeuvre effectivement de l'éolien.

Ceci étant dit, j'inviterais le député de Louis-Hébert à peut-être venir faire un tour dans mon comté de René-Lévesque par rapport au taux de chômage au niveau de l'emploi parce que les données et les statistiques sont que ça concerne le Grand Nord du Québec et tout le territoire 09.

Alors, dans le comté de René-Lévesque — j'ai posé des questions tout à l'heure au ministre et je vais les lui reposer parce que je n'ai pas eu les réponses — au niveau de l'applicabilité du plan d'action qui a été annoncé par votre gouvernement la semaine dernière, du fait que j'ai perdu 1 000 emplois soit de façon temporaire ou de façon indéterminée, est-ce que, pour les municipalités de Longue-Rive, Forestville et Ragueneau, les 1 000 travailleurs qui travaillent dans ces industries-là, est-ce que le plan d'action fait en sorte que, pour des fermetures temporaires ou indéterminées, il y a des sous pour mes travailleurs, pour les municipalités et pour les entreprises qui sont fermées de manière temporaire et de façon indéterminée? Je n'ai pas entendu le ministre me répondre là-dessus.

C'est important pour les travailleurs. Même si vous dites que les syndicats ont été d'accord d'entrée de jeu, qu'ils ont bien reçu le plan d'action, on est là pour faire un travail, on est là pour ventiler le plan d'action. Alors, les questions que je vous pose, M. le ministre, sont extrêmement importantes parce que, même si Henri Massé a dit qu'il recevait bien le plan d'action qui a été déposé — vous avez parlé de, Mme Claudette Carbonneau — les représentants des travailleurs chez nous, et je les nomme, Robin Dionne du SCEP, du syndicat de l'énergie et du papier, M. Dugas de Kruger, Raynald Poirier de la Scierie des Outardes, dont l'entreprise est fermée de manière indéterminée, ils veulent avoir les réponses que je suis en train de vous poser. Est-ce que l'applicabilité du programme que vous avez annoncé s'applique pour les travailleurs, les municipalités et les entreprises qui sont fermées au moment où on se parle?

Le ministre a parlé de l'énergie... pas le ministre mais le député de Louis-Hébert a parlé du dossier énergétique. Très important, le dossier énergétique. Vous avez dit, M. le ministre, d'entrée de jeu, qu'il fallait avoir du jugement, il y a un forum autochtone, en fin de semaine. Je suis content d'apprendre qu'on fait une priorité du dossier autochtone parce que ça fait trois ans et demi que ça ne grouille pas dans le dossier de l'approche commune et il y a des communautés autochtones qui sont

devant les tribunaux parce que ça n'avance pas à la table de négociation. Il faut le dire, ça aussi. Je prends le ministre au mot. Oui, vous êtes présent au niveau du forum autochtone, vous allez y retourner, j'en suis sûr, vous dites que vous en faites une priorité. On a neuf communautés autochtones, ma collègue et moi — de Duplessis — on n'a pas eu de lettre d'invitation pour aller là. On a neuf communautés autochtones sur le territoire, on n'a pas eu d'invitation pour aller au forum, en fin de semaine.

Pour ce qui est de ce que le député de Louis-Hébert a dit, toutes les annonces qui ont été faites, les inaugurations qui ont été faites sur la Côte-Nord, c'est tous des projets de l'ancien gouvernement. La Toulnostouc, l'inauguration de la Toulnostouc, 586 MW — vous avez même invité l'ancien premier ministre, M. Lucien Bouchard — pour ce qui est de l'agrandissement de la phase II d'Alouette, à Sept-Îles, c'est aussi des projets de l'ancien gouvernement. Et, quand on parle de développement énergétique, à tout le moins, il faut s'entendre avec les communautés autochtones — puis là je fais rapport au dossier de la «Paix des Braves» — il faut s'entendre avec les autochtones avant de faire du développement énergétique. Je pense que ce n'est pas votre cas, au moment où on se parle. Alors, j'aimerais bien ça avoir des réponses du ministre là-dessus.

Vous avez parlé — on parle d'outils de développement économique — vous avez dit: Le gouvernement des régions, vous étiez prêts, *Briller parmi les meilleurs*. La première affaire que vous avez faite quand le gouvernement a été élu, vous avez aboli les ministères des régions et les sous-ministres en région. Vous en faisiez... Dans votre document du Parti libéral du Québec *Faire confiance aux régions*, en février 2003, il y a beaucoup d'engagements, là-dedans. C'en est rendu où?

Les FIER. Une bonne question pour le ministre: Les FIER, au moment où on se parle, comment il y a de FIER qui sont venus au monde? C'est quoi, le taux de création d'emplois? Est-ce qu'on a des données là-dessus? Est-ce que vous pouvez nous donner des chiffres là-dessus? Combien est-ce qu'il y a eu de création d'emplois, combien il y a eu de projets par rapport aux FIER en région? J'aimerais entendre le ministre là-dessus.

Et, pour la deuxième fois, sur les questions que je lui ai posées: Est-ce que l'applicabilité du plan d'action s'applique à mes 1 000 travailleurs, à mes municipalités et aux industries de Kruger et Abitibi-Consolidated sur mon territoire?

• (11 h 30) •

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le député. Alors, à ce moment-ci, là, je voudrais indiquer à tout le monde, vu le retard qu'on a pris à débiter cette interpellation et compte tenu du fait que nous devons garder 20 minutes pour les dernières interventions, alors je vous annonce que, pour les trois prochains intervenants, le temps sera limité à 3 min 30 s. Alors, on a pensé équilibrer le temps restant de cette façon. Alors, la parole est à M. le ministre.

M. Bachand (Outremont): Mme la Présidente, si je comprends bien, on est dans le dernier bloc, l'opposition vient de parler, je parle...

La Présidente (Mme Hamel): Exactement.

M. Bachand (Outremont): 3 min 30 s au lieu de cinq minutes?

La Présidente (Mme Hamel): 3 min 30 s.

M. Bachand (Outremont): 3 min 30 s pour mon collègue député. Après ça, c'est la conclusion, 10 minutes chacun?

La Présidente (Mme Hamel): Alors, le dernier bloc étant vous, M. le ministre, un député du côté ministériel, un député de l'opposition, chacun aura 3 min 30 s, et ensuite il y aura les interventions... les conclusions, là. Vous aurez 10 minutes de conclusion.

M. Bachand (Outremont): O.K. Je suis un peu confus parce que les blocs commencent avec les députés de l'opposition, ce qu'il vient de faire, ils viennent de commencer un bloc pour cinq minutes. Cinq minutes, cinq minutes, ça ferait 15 minutes, et après ça nos conclusions pour 20 minutes.

La Présidente (Mme Hamel): Le bloc, M. le ministre, débute par l'intervention de cinq minutes du député de l'opposition.

M. Bachand (Outremont): C'est ça, ce qu'ils viennent de faire.

La Présidente (Mme Hamel): C'est ça.

M. Bachand (Outremont): C'est ça. Donc, nous, un député, et la conclusion après ça.

La Présidente (Mme Hamel): Alors, Mme la secrétaire, voulez-vous nous éclairer... Oui, ça se termine... C'est ça, M. le ministre.

M. Bachand (Outremont): C'est ça?

La Présidente (Mme Hamel): Le député de l'opposition, c'est lui qui termine ce bloc-là. Il aura, lui aussi, 3 min 30 s, là. Le bloc débute avec votre intervention.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): C'est vous qui êtes notre maîtresse d'ordre, Mme la Présidente. Merci de la clarification.

Alors, le député de René-Lévesque nous amène sur le développement économique des régions. Il faudrait peut-être aussi rappeler au député de René-Lévesque que, dans cette économie du Québec qui progresse malgré la turbulence, il y a 50 000 emplois qui ont été créés cette année et le taux de chômage a baissé. Et, dans les régions du Québec, sur la Côte-Nord et le Nord-du-Québec, le taux de chômage était à 11,4 % en avril 2003, il est à 6,1 % aujourd'hui, 6,1 % au lieu de 11,4 %; en Abitibi, 8,6 % au lieu de 10 %; dans l'Outaouais, 5,2 % au lieu de 7,3 %; Les Laurentides, 6,6 % au lieu de 7,1 %; Lanaudière, 5,7 % au lieu de 8,3 %; au Centre-du-Québec, 7 % au lieu de 8,2 %; Bas-Saint-Laurent, 9 % au lieu 9,9 %; en Gaspésie, il est toujours à 17,3 %, il était à 17,4 %. Il y a quand même des progrès importants qui se font au Québec.

Et pourquoi ces progrès-là se font aussi? C'est parce que vous avez un gouvernement qui est actif, qui intervient. Nous avons créé la conférence régionale des

élus, nous faisons confiance aux élus. Nous avons, nous, enfin mis sur pied une base où les élus se prennent en main, avec lesquels on discute, ce sont les conférences régionales des élus. Nous avons mis sur pied les fonds de soutien aux villes monoindustrielles, aux régions en difficulté.

Parce qu'on a un défi, au Québec. On a un certain nombre de régions, ce qu'on appelle nos régions ressources, mais surtout les régions, là, si on prend la carte du Québec, la Gaspésie, la Côte-Nord, le Saguenay—Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, si on prend l'ensemble de ces régions-là, elles ont vécu pendant 200 ans fondamentalement des grandes entreprises multinationales minières et papetières, et aujourd'hui on a le défi de diversifier leur économie. On fait ça comment? On fait ça avec les élus, sur le terrain. On fait ça en s'assurant qu'il y ait du capital de risque disponible, avec la création des FIER. On fait ça avec de l'aide spécifique pour les villes monoindustrielles, les fonds de soutien. On fait ça avec les créneaux d'excellence, c'est-à-dire les nouveaux secteurs où on va développer notre économie. On fait ça avec l'énergie aussi, la stratégie énergétique, pour s'assurer qu'on ait toujours de l'énergie pour nos citoyens, qu'on ait de l'énergie pour nos entreprises et qu'on ait de l'énergie pour exporter et faire de l'argent.

Et prenons donc un exemple concret de politique active qui découle directement de notre politique énergétique, avec le volet éoliennes. Parce que, dans le volet éoliennes, il y aurait 6 milliards d'investissement pour 4 500 MW, au cours des prochaines années. Mais là on a dicté une règle, que 30 % des retombées doivent être en Gaspésie, région très voisine de la députée de Matapédia. Et déjà, depuis ce premier appel d'offres, depuis moins de deux ans et demi, au cours des deux dernières années, il y a plus de 70 millions de dollars d'investissement qui ont été faits en Gaspésie. 70 millions de dollars en Gaspésie, c'est beaucoup d'argent. Près de 600 emplois, entre 550 et 600 emplois créés en Gaspésie, c'est beaucoup d'emplois. Et ce sont des emplois de qualité, chez Marmen à Matane, LM Glasfiber à Gaspé, Composite VCI à Matane, Énergie PGE à Chandler, Transport SRS à Murdochville et Omega à Gaspé. Matane, Gaspé, Chandler, Murdochville, 600 emplois, Mme la Présidente. Et ce ne sont pas des emplois temporaires, ce sont des emplois manufacturiers pour la plupart: fabrication de roues, fabrication de nacelles, fabrication d'éoliennes. Et la beauté aussi de ces entreprises, c'est que c'est des entreprises qui commencent à exporter sur le marché international, à exporter sur le marché américain. On est en train de bâtir, c'est un exemple d'intervention où on bâtit l'économie des régions. Merci, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. M. le député de Louis-Hébert.

M. Sam Hamad

M. Hamad: Mme la Présidente, ce que nous constatons aujourd'hui, après l'écoute des gens de l'opposition, on parlait d'une crise, que déjà notre gouvernement a mis toutes les mesures nécessaires pour répondre à cette crise-là, et on a oublié l'ensemble du développement économique. Lorsqu'on sait que le produit intérieur brut du Québec, c'est autour de 275 milliards de dollars, on a oublié 250 milliards, aujourd'hui. L'opposition, 250 milliards,

pour eux, ce n'est pas important. Et, tout ce qu'on a dit, là, ils regrettent beaucoup l'abolition du ministère des Régions, ils parlent encore de structures, ils ne parlent pas de services aux citoyens directs...

Aujourd'hui, aussi, on aperçoit l'absence de l'ADQ. Probablement, pour eux, le développement économique, ce n'est pas important parce qu'il ne fait pas souvent la première page du journal du Soleil, ou le *Journal de Québec*, ou le *Journal de Montréal*. Mais, nous, ici, le gouvernement libéral, on veut parler davantage du développement économique. Pour ça, je vais continuer avec quelques chiffres qui démontrent très bien que l'économie, au Québec, est en bonne position, et pas comme on le souhaite bien sûr, parce qu'on veut toujours plus.

Exemple, de 2003 à 2006, la croissance annuelle moyenne des investissements réels privés en construction non résidentielle s'accroît en moyenne de 1,9 % au Québec, comparativement à 0,8 % en Ontario. Et juste un rappel, c'est: en 1998 à 2002, le taux de croissance a été de 1,2 %.

Un autre fait important pour nous, surtout l'investissement dans le domaine des machineries et le matériel aussi. Et le taux de croissance dans l'investissement réel privé dans les machineries était, au Québec, de 8,4 % et, en Ontario, était de 8,8 %. Et, si on prend, mettons, entre 1998 à 2002, le taux de croissance a été de 1,1 %. Ça démontre bien... Et ça, c'est important pour la productivité des entreprises.

Il y a un autre élément. Je voudrais revenir à l'énergie, parce que l'énergie ne semble pas tellement intéresser nos amis en face, mais je pense que les Québécois, ça les intéresse parce que c'est leur richesse. Et, nous, la politique énergétique veut en sorte faire que... en premier lieu, s'assurer la sécurité énergétique des Québécois, s'assurer que, les individus, les personnes, les Québécois et les entreprises, leur demande est satisfaite au niveau de l'énergie et même aller au-delà de cela, c'est bâtir un surplus énergétique qui va permettre à l'exportation et aussi à faire de l'argent. Si l'Alberta est capable de faire de l'argent avec son pétrole, bien, nous, on est capables de faire de l'argent avec notre énergie, et ce que nous devons faire, et ce que nous allons faire.

Exemple, la politique énergétique prévoit développer 4 500 MW. C'est à peu près 10 % à 12 % de la capacité actuelle du Québec, ce qui correspond à 25 milliards d'investissement pour les prochaines années et ça correspond à 70 000 emplois à créer. Tantôt, mon collègue le ministre a parlé de l'énergie éolienne. Nous deviendrons le premier producteur le plus important en Amérique du Nord dans le domaine de l'énergie éolienne. C'est la fierté de tous les Québécois.

Le Parti québécois, en fin de semaine, ils vont discuter qu'est-ce qu'on fait avec. Nous, on n'est plus au niveau discussion, on est au niveau de l'action. Nous sommes rendus à implanter l'énergie éolienne au Québec, bâtir des entreprises au Québec et s'assurer surtout que les retombées régionales sont très importantes pour nos régions, dans la région de Matapédia, dans la région du député de René-Lévesque et dans toutes les régions au Québec. Et ça, pour nous, cette expertise-là au Québec, elle va devenir mondiale, nous allons devenir le pôle de l'énergie éolienne en Amérique du Nord et nous allons pouvoir exporter cette connaissance-là et le savoir-faire à travers l'Amérique du Nord et le monde. Merci.

Conclusions

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le député. Écoutez, je me rends compte, là, que nous en serions rendus à la période de 20 minutes, de 10 minutes, 10 minutes. Alors, je me dois de demander: Est-ce qu'il y aurait consentement pour laisser le député de Rousseau quelques minutes ou... Alors, il n'y a pas consentement?

Des voix: ...

• (11 h 40) •

La Présidente (Mme Hamel): Alors, merci. Je constate que je n'ai pas le consentement. Donc, nous en sommes rendus aux conclusions. Alors, M. le ministre, vous avez une période de 10 minutes.

M. Raymond Bachand

M. Bachand (Outremont): Merci, Mme la Présidente. J'aimerais revenir sur certains points dont on n'a pas pu parler précédemment, parce qu'on est dans des blocs, et qui prouvent que le Québec, l'économie québécoise n'est pas frileuse, elle est pleine de potentiel. Il y a des mesures structurantes que nous avons mises en place; nous en mettrons d'autres en place. Nous avons confiance à l'avenir économique du Québec, nous avons confiance au développement de nos entreprises, de nos entrepreneurs, nous travaillons fondamentalement à soutenir le développement économique du Québec par notre politique énergétique, par notre politique d'innovation, par notre politique d'appui aux entrepreneurs, par notre politique de formation de la main-d'oeuvre et de soutien de la main-d'oeuvre. Bien sûr, il y a eu des perspectives qui ont été un peu plus difficiles au cours des derniers mois et des dernières années, des perspectives macroéconomiques qui nous entourent.

Le dollar canadien. Et je suis content d'entendre la députée, tout à l'heure, qui disait: Bon, bien, on ne peut pas tenir le gouvernement responsable de l'augmentation du dollar canadien. Il était à peu près temps. Mais l'augmentation du dollar canadien bien sûr a freiné temporairement notre croissance économique et a ralenti les exportations, qui continuent à grandir d'année en année, malgré tout. Le bon côté de la croissance du dollar canadien, c'est que, comme citoyens, on est plus riches et aussi nos entreprises sont plus en mesure d'investir et acheter. Et il y a aussi un ralentissement de l'économie américaine, l'économie américaine qui continue à croître mais à un rythme moins grand et qui est prévu pour 2007. Malgré tout, l'économie du Québec continue à croître de 2 % cette année, et les prévisions seront de 2 % aussi pour 2007.

Mais il y a des projets d'investissement importants dans toutes les régions du Québec. Au cours des derniers mois, on a vu des projets d'investissement importants dans toutes les régions du Québec, et le gouvernement cible ses interventions. Des organismes comme Pôle Chaudière-Appalaches, comme la Société de la vallée de l'aluminium, comme le Technocentre éolien de la Gaspésie, voilà, par exemple, trois organismes régionaux qui ont eu un soutien financier adéquat du gouvernement pour qu'ils jouent leur rôle de leader dans les régions du Québec, en complémentarité avec l'action gouvernementale.

Nous avons aussi plusieurs mesures qui visent à mettre un environnement d'affaires compétitif pour attirer

les investisseurs. Mme la Présidente, le Québec bouge. Nous sommes là pour accompagner les entreprises, pour leur permettre d'innover, pour leur permettre de se développer et aussi de se restructurer. C'est pour ça que, dans le secteur forestier, nous avons annoncé, il y a moins d'une semaine, il y a une semaine précisément, le 20 octobre dernier, le plan de soutien de 722 millions pour le secteur forestier québécois, 300 millions d'argent neuf pour aider les travailleurs, pour aider les communautés et aussi pour que l'État assume ses responsabilités au niveau de la voirie en milieu forestier et du reboisement et de la sylviculture.

Nous aidons les entreprises en recherche et innovation. Nous avons ajouté une enveloppe de 75 millions dans notre dernier budget. Nous avons investi plus 190 millions en immobilisations scientifiques et nous investirons au cours de la prochaine année, Génome Québec, 50 millions sur les trois prochaines années. Inno, 30 millions, NanoQuébec.

Nous avons annoncé une stratégie énergétique, plus de 25 milliards d'investissement, au cours des 10 prochaines années, pour sécuriser l'approvisionnement énergétique des Québécois et créer de la richesse au Québec. Il est à peu près temps. Les Albertains sont capables de créer de la richesse en vendant du pétrole. Nous sommes capables de créer de la richesse en vendant notre énergie hydroélectrique. Et, en plus de ça, c'est une énergie propre, c'est une énergie renouvelable. Mais j'ajouterais, comme l'ont souligné mes collègues de Trois-Rivières et de Louis-Hébert, les projets aussi d'électricité éolienne.

Autre dimension, les programmes FIER, c'est-à-dire la mise sur pied des infrastructures, d'une infrastructure de capital de risque, s'assurer que les entrepreneurs aient des capitaux de risque: 36 millions dans les Fonds-Soutien, les petits fonds avec les municipalités et les acteurs communautaires; 249 millions d'enveloppe pour les FIER-Régions, dans toutes les régions disponibles, encore là 2 \$, mais les entrepreneurs doivent mettre 1 \$; et une enveloppe de 353 millions dans les FIER sectoriels, des fonds spécialisés, pour l'ensemble du Québec, dans certains secteurs de l'économie.

Et il y a eu déjà des effets d'entraînement. Je le disais, tout à l'heure, plus de 600 millions de nouveaux fonds ont été créés au niveau sectoriel: le Fonds Garage technologie, 10 millions venant de l'enveloppe gouvernementale, 40 millions du secteur privé; le Fonds Propulsion, 10 millions de l'enveloppe gouvernementale, 65 millions du secteur privé; AgeChem, 10 millions du gouvernement, 56 millions du privé; le Fonds CTI récemment créé, que j'avais le plaisir d'annoncer, dans les secteurs de la santé et de la biotechnologie, 25 millions de l'enveloppe gouvernementale, 75 millions du privé, un nouveau fonds de 100 millions pour le démarrage des technologies.

Mais, si on prend un autre secteur, Mme la Présidente, le secteur minier, les dépenses d'exploration ont atteint 227 millions. Et, au cours des derniers mois, les compagnies minières ont annoncé des investissements considérables, plus de 1 milliard de dollars d'investissement, de nouveaux investissements dans le secteur minier au Québec, et ça, c'est au bénéfice des régions, y compris celle du député de René-Lévesque: Falconbridge, 685 millions, dans le Nord-du-Québec; les mines Agnico-Eagle, en Abitibi-Témiscamingue, deux grands projets d'investissement, plus de 323 millions.

Le gouvernement, en plus de ça, intervient, Mme la Présidente, pour aider la réalisation de projets structurants. De nombreux investissements majeurs ont été annoncés dans les secteurs stratégiques pour le développement du Québec, en aéronautique, en technologies de l'information, en récréotourisme aussi. On peut citer — parce que je pense que ça vaut la peine de citer des exemples — Ericsson, qui a annoncé 870 millions d'investissement sur trois ans pour le développement des technologies dans le domaine des réseaux de communication; IBM, à Bromont, 85 millions pour l'assemblage et les tests de composantes d'ordinateurs; GE, General Electric, aussi à Bromont, un autre investissement majeur.

Parce qu'au Québec on a nos entrepreneurs, on a des grands sièges sociaux mondiaux, mais on a aussi les centres d'excellence des grandes multinationales, qu'on soigne, qu'on accompagne, qui sont en concurrence, eux aussi, ces centres d'excellence là, mais qui continuent à investir et à engager: des centaines d'emplois, des emplois de grande qualité, des emplois très payants et des emplois aussi scientifiques et qui ont des retombées économiques.

J'ai parlé de la technologie de l'information, on pourrait parler de l'aéronautique: CAE, Canadian Aviation Electronics, 630 millions pour une nouvelle génération de simulateurs, c'est le leader mondial, siège social au Québec; Bell Helicopter, leader mondial des hélicoptères, siège social aux États-Unis, grande division au Québec, 745 millions de nouveaux investissements, près de 1 500 nouveaux emplois, chez Bell Helicopter, au cours des deux dernières années et demie.

Et on pourrait parler de récréotourisme. On m'a presque reproché la fierté que j'ai de voir ce cofondateur du Cirque du Soleil, un des grands créateurs, un des grands entrepreneurs du Québec, qui décide ici, dans cette région — mais qui va bénéficier à tout l'Est du Québec — de créer un projet de 230 millions qui va être un des fleurons mondiaux en tourisme, avec l'imagination qu'il a apportée dans l'ancienne entreprise qu'il avait fondée avec M. Guy Laliberté. Et nous accompagnons ce projet du Massif, dans ce cas-ci, avec, oui, un investissement, un accompagnement d'Investissement Québec, et en infrastructures, de 34 millions de dollars, une partie infrastructures, une partie en partage de risques avec M. Gauthier parce que ce sera... On sait que le tourisme est une des grandes industries en croissance dans le monde, et le Québec doit, là aussi, comme en aéronautique, comme en informatique, comme dans le secteur minier, comme dans la forêt et dans le secteur des pâtes et papiers, prendre sa place au soleil.

Mme la Présidente, tout ces investissements ont permis de créer 50 000 nouveaux emplois, depuis le début de l'année. Le taux de chômage est maintenant à 8 %, un des taux les plus bas depuis les 30 dernières années. Il était à 9,3 % en avril 2003, il réduit graduellement. Le Québec a créé... Mme la Présidente, il y a, au Québec, 159 000 emplois de plus aujourd'hui qu'il y en avait en avril 2003.

Ceci étant, à chaque fois qu'il y a un emploi qui se perd, nous ne sommes pas contents. À chaque fois qu'il y a un emploi qui se crée, on est contents. Il faut regarder le bilan global, le bilan de l'action gouvernementale. Et nous allons continuer à travailler avec énergie, avec acharnement à aider notre économie à s'adapter, à aider nos gagnants à conquérir la planète, comme on l'a fait depuis 300 ans,

au Québec, et comme on continue à le faire au cours des prochaines années. Je vous remercie beaucoup, Mme la Présidente.

La Présidente (Mme Hamel): Merci, M. le ministre. Mme la députée de Matapédia.

Mme Danielle Doyer

Mme Doyer: Merci, Mme la Présidente. Alors Mme la Présidente, pour conclure avec le dernier 10 minutes, on va poser des questions à ce gouvernement, Mme la Présidente, qui dans le fond continue à ne pas nous répondre, qui continue à avoir une vision avec des lunettes roses du développement économique du Québec.

● (11 h 50) ●

Alors moi, on ne se contente pas de... Cette année, c'est 16 % des emplois de l'ensemble du Canada qui vont être créés au Québec, et ça, c'est une honte parce qu'en 2002-2003 on était partis sur une lancée et, moi, je vais vous le dire, on avait mis en place, je le redis, un budget région ressource, on avait mis en place un train de mesures qui commençaient à porter fruit, et, en 2003, quand nous avons perdu le pouvoir, le gouvernement libéral a coupé littéralement les ailes du Québec, sans jeu de mots, ils nous ont coupé les ailes, les gens dans les régions. Ils ont coupé les ailes des budgets au niveau du budget du ministère des Régions, ils ont réduit les budgets au niveau de la diversification économique, ils nous ont enlevé des outils fiscaux qu'on avait.

Et, s'ils avaient juste continué sur cette lancée-là, savez-vous, Mme la Présidente, combien d'entreprises... Et vérifiez-le, Mme la Présidente, que le ministre le vérifie auprès de ses fonctionnaires. Ils vont être capables de lui dire que ce sont 1 000 entreprises manufacturières situées dans les régions qui avaient profité des mesures que nous avions mises en place. Et nous avions mis en place aussi une politique d'aide, de soutien au niveau du développement rural, et vous nous avez littéralement coupé les ailes, et tellement que...

En 2003, vous nous avez coupé les ailes puis là, à la mesure de... Vous avez commencé peut-être un petit peu, l'année passée et cette année, à réinjecter des budgets: en recherche et développement, pour aider la deuxième, troisième transformation des produits forestiers ou dans quelque domaine que ce soit. Et moi, je pourrais prendre — je ne le ferai pas — les budgets de 2005-2006 et de 2006-2007, dans les différents plans d'aide à l'industrie forestière, vous alliez chercher — l'aide au terroir, 1 million — vous alliez grignoter dans différents ministères toutes sortes d'aides qui faisaient en sorte que vous étiez capables de sortir un budget global mais qui n'avait pas d'allure.

Alors, Mme la Présidente, ce n'est pas bien compliqué, vous aviez promis... Mme la Présidente, ce gouvernement avait promis de faire en sorte d'éliminer la taxe sur le capital, et ça n'a pas été respecté, une promesse de plus qui n'a pas été respectée. Est-ce que le ministre reconnaît, Mme la Présidente, qu'en quatre budgets son gouvernement a coupé 1,3 milliard dans les mesures d'aide au développement économique? Est-ce que le ministre responsable du Développement économique reconnaît, Mme la Présidente, que les investissements privés non résidentiels ont augmenté de seulement 1,7 % l'année

dernière et que, quand, nous, ça n'augmente pas puis qu'ailleurs ça augmente, qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire qu'on devient moins compétitifs, qu'on crée moins de travail et d'emplois pour nos travailleurs. Et cette liste de 8½ X 14 d'entreprises qui ont fermé, nos 10 000 travailleurs du domaine forestier qui ont perdu leur emploi, bien, à un moment donné, où est-ce qu'ils vont trouver à se relocaliser si on n'a pas, en parallèle de constater ces problèmes-là, on n'a pas fait en sorte de développer les autres secteurs, d'aider pour que ces personnes-là qui sortent du domaine forestier, que ce soit en usine ou en forêt, puissent se trouver du travail ailleurs? Alors, ce gouvernement n'a pas agi sur ce sur lequel il pouvait agir.

Le choc tarifaire qu'ils nous ont donné, Mme la Présidente, ce n'est pas juste dans le secteur forestier qu'ils ont donné le choc tarifaire, ou les alumineries. Parce que j'entendais le collègue de Louis-Hébert parler de la magnifique politique énergétique du Québec et de l'éolien. Bien, à un moment donné, là, le choc tarifaire subi par l'ensemble des PME au Québec, c'est tout le monde qui le subit. Savez-vous, Mme la Présidente, quel pourcentage des scieries, quel pourcentage de la facture qu'ont à payer les scieries? Ça représente, la facture d'électricité, 10 %. Ils auraient été capables d'agir là-dessus. Les papetières, avec leurs hausses de frais de l'électricité au Québec, 41 millions pour les papetières et 10 % pour l'ensemble des scieries, de plus à payer.

Et là, à un moment donné, ils disent: Sur quoi on aurait pu agir? Vous auriez pu agir, par exemple, en forêt, vous auriez pu agir sur l'aménagement forestier. Vous avez gardé les budgets, alors même que, dans le rapport Coulombe, ils disaient d'intensifier l'aménagement sylvicole, au Québec, autant en forêt privée qu'en forêt publique. Vous ne l'avez pas fait. Vous l'avez annoncé en août de cette année... Et le ministre fait ça... C'est moi qui ai étudié les crédits face au ministre des Ressources naturelles à chaque année, et c'est 30 millions qu'il mettait. Puis c'est seulement cette année, au plus fort de la crise forestière, alors que ça sortait d'un bord puis de l'autre, qu'il a mis de l'argent, 10 millions, Mme la Présidente: 5 millions forêt privée, 5 millions forêt publique. Dans ma région, forêt privée, 75 000 \$, puis c'est parce que j'ai crié dans les médias pendant deux semaines, et ça a été une vraie honte, une vraie honte. Vous devriez avoir honte.

Alors, vous n'avez pas pris des actions de court et de moyen terme. Vous avez sabré dans un train de mesures que nous avions prises de façon responsable, de façon responsable, parce qu'on voyait venir les difficultés non seulement dans le domaine forestier, mais dans les autres domaines. Et on avait pris un train de mesures. Et là ils ont dit: On va créer les FIER. Les FIER, savez-vous quoi, Mme la Présidente? Les FIER-Régions, dans ma région, là, pas cet été, l'été d'avant, on a eu une convocation avec le ministre responsable notre région, le ministre actuel du Développement durable et de l'Environnement. Il est venu, il m'a invitée, je suis allée à l'hôtel de ville de Mont-Joli. On a annoncé le FIER-Région. Il n'est plus là. Deux mois après, il était mort de sa belle mort. Il n'y a pas eu un sou de dépensé encore. J'imagine qu'il n'y a même pas un sou. Alors, vérifiez-le auprès... Mme la Présidente, que le ministre le vérifie auprès de ses fonctionnaires.

Alors, moi, je trouve que, le gouvernement libéral, il n'en a pas eu, de stratégie de développement économique,

il n'en a pas eu, et pour ça il devrait... On a fait une motion de blâme. Puis ça n'a pas de bon sens. Et est-ce que donc il peut reconnaître que, oui, les investissements privés non résidentiels, ils n'ont augmenté que de seulement 1,7 %? Est-ce qu'il peut reconnaître que sa promesse de baisser la taxe sur le capital, elle a été brisée? Est-ce qu'il peut reconnaître qu'en quatre budgets son gouvernement a coupé 1,3 milliard?

Et cette crise qu'on traverse, la crise forestière, tous les indices étaient réunis pour faire comprendre au gouvernement l'ampleur de cette crise, mais ils ont délibérément fermé les yeux. Et le ministre des Ressources naturelles, il a déclaré — il faut le faire, hein — le 24 mars 2005: Il n'y en aura pas, de pertes d'emploi. Le ministre des Forêts avait dit ça, le ministre des Ressources naturelles.

Alors, et c'est justement, pour qu'il commence à s'ouvrir les yeux, Mme la Présidente, je vais vous les lire, les suppressions, les coupures libérales dans le développement économique, parce que le ministre, il est assez récent dans ses fonctions. Et savez-vous, en 2003-2004, qu'est-ce qu'ils ont fait? Fin des sites désignés, arrêt des nouvelles attestations, moins 114 millions; suppression de mesures fiscales pour l'investissement, moins 108 millions; suppression de certaines exemptions accordées aux institutions financières et aux fonds d'investissement, moins 26 millions; réduction des crédits d'impôt, déductions et congés fiscaux, moins 202 millions. Est-ce que ça fait mal d'entendre ça? Ça a fait mal dans les régions.

Limitation des dépenses fiscales destinées à la capitalisation des entreprises et aux projets majeurs d'investissement, moins 143 millions; report de la baisse de taxe sur le capital, moins 198 millions; compression dans les ministères à vocation économiques... Je le redis: Compression dans les ministères à vocation économiques: moins 540 millions. Hein, ça fait mal. Coupure totale du budget 2003-2004: 1 341 000 000 \$ de moins, 1 341 000 000 \$ de moins.

Dans le budget 2004-2005: resserrement aux avantages fiscaux relatifs aux centres financiers internationaux, centre financiers internationaux, moins 25 millions; resserrement aux fonds fiscalisés, moins 34 millions; suppression du congé fiscal pour les nouvelles sociétés, moins 75 millions; suppression du crédit d'impôt pour les entreprises de chemin de fer, moins 12 millions, et ça, c'était une recommandation que les entreprises nous faisaient pour les aider en région. On est loin des marchés. Compression dans les ministères économiques, 2004-2005, moins 138 millions; bonification et nouvelles mesures: 140 millions. Ils en enlèvent d'un bord puis ils en rajoutent de l'autre. Coupures nettes, budget 2004-2005: moins 144 millions.

Une voix: ...une minute.

Mme Doyer: Il me reste une minute? Une minute pour vous dire que la bonification nette... Le ministre rit. Il ne trouve pas ça drôle, là. Je pense qu'il ne devrait pas rire. La bonification nette du budget 2005-2006, au plus fort d'un début de la crise forestière existante et de crises dans plusieurs autres secteurs, un pauvre petit 119 millions d'argent remis; et la bonification 2006-2007, 64; pour une coupure totale de 1 302 000 000 \$. Et ça a été ça.

Et, depuis que vous êtes là, depuis qu'on vous êtes élus qu'on vous le dit que vous êtes en train de nous

mettre en crise dans différents secteurs d'activité, et que vous nous avez coupé les ailes, et que vous nous demandez de diversifier nos économies dans les régions ressources, les sept, que votre propre ministère, que les gens qui étaient là pour nous conseiller aussi, qui nous avaient conseillés pour le budget régions ressources, mais avec un gouvernement responsable, Mme la Présidente, ce que nous n'avons pas actuellement... Voilà.

La Présidente (Mme Hamel): Alors, merci, Mme la députée. Alors, la commission ayant accompli son mandat, j'ajourne les travaux sine die.

(Fin de la séance à 11 h 59)